



N°55 **SERRE VIVANTE**

Journal d'information semestriel du Massif de la Serre

PRINTEMPS 2023

Protection de l'environnement et du cadre de vie depuis 1992 dans le Pays Dolois et ses territoires limitrophes du Doubs, de la Côte-d'Or et de la Haute-Saône.

DOSSIER

ENTRE CIEL ET TERRE : DE GRANDS ARTISTES PLASTICIENS DU MASSIF DE LA SERRE



Point de vue sur la Serre depuis Offlanges. © Jean-Claude Lambert



La biodiversité au verger de Salans

SAMEDI 27 MAI 2023 | 14H

C'est la Fête de la nature !

Serre Vivante vous invite à comprendre en quoi l'agrobiologie favorise la diversité du vivant au verger de la Cidrerie de Salans.

Le producteur nous expliquera sa démarche en faveur de la biodiversité et présentera son activité et ses produits.

Animation gratuite et ouverte à tous.

📍 Cidrerie de Salans, 19 bis lieu-dit Les Calmants

🌐 <https://fetedelanature.com>



**JOURNÉES
DU PATRIMOINE
DE PAYS
& DES MOULINS**

Découverte de la microcentrale hydraulique de Fraisans

SAMEDI 24 JUIN 2023 | 14H

Pour les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, M. Philippe Rouault nous accueillera pour nous faire découvrir l'histoire du site, le fonctionnement de la centrale hydraulique, la continuité de la rivière ...

Prévoir de bonnes chaussures et un pantalon !

📍 RDV sur le parking à gauche après avoir franchi le pont sur le Doubs en direction du bourg.

🌐 <https://www.patrimoinedepays-moulins.org>

VOS RENDEZ-VOUS AVEC SERRE VIVANTE

OUVERT À TOUTES ET TOUS, GRATUIT

🌐 serre-vivante.pagesperso-orange.fr

**Fin de
l'engrillagement.
Un succès pour
Serre Vivante ! p.7**



«Qui aurait pu prédire la crise climatique aux effets spectaculaires encore cet été dans notre pays?»

Emmanuel Macron, le 31 décembre 2022.

Comme des millions de Français à l'écoute des vœux du président de la République, je reçois abasourdi ces mots laissant entendre que le changement climatique serait soudain et imprévu...



Le Giec n'a-t-il pas publié son premier rapport dès 1990? Et depuis 1995, vingt-sept COP, sommets climatiques internationaux, ne se sont-ils pas déroulés? Dont celui de 2015 à Paris, reconnaissant que les changements climatiques représentent une menace immédiate et potentiellement irréversible pour les sociétés, l'homme et la planète, et qu'ils nécessitent donc la coopération la plus large possible de tous les pays. Ce dernier n'a-t-il pas abouti à un accord international sur le climat, applicable à tous les pays, visant à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels?

À quoi servent donc les travaux des scientifiques, si en public, devant des millions de Français, les dirigeants, qui fixent le cap de l'action climatique, accréditent le «on ne savait pas», si chers aux partisans de l'inaction et du *statu quo*?

Emmanuel Macron conforte le discours des tenants du *business as usual* et cette phrase d'un discours relu et enregistré est révélatrice de la non-volonté de l'exécutif de prendre en considération l'enjeu climatique.

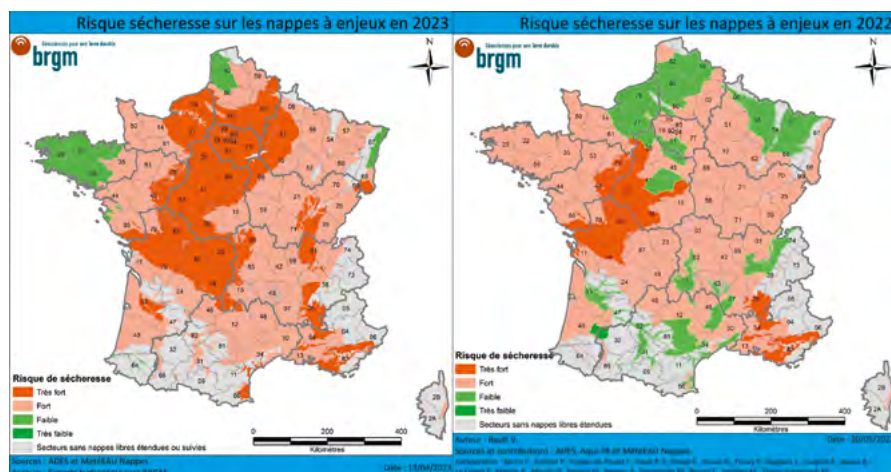
Bien loin de la désinformation climatique instillée au plus haut niveau, la réalité des faits durant l'année écoulée s'avère terrible. En 2022, la France n'a pas réduit ses émissions de gaz à effet de serre. Et des milliers de personnes sont mortes après les canicules de l'été. Pour 2023, les prévisions du BRGM, établissement public de référence dans les applications des sciences de la Terre, sont déjà alarmantes...

Modestement, à l'échelle locale, depuis trois décennies Serre Vivante organise des rendez-vous avec le grand public et diffuse deux fois par an un bulletin d'information où la question environnementale occupe une large place. Bien sûr, les actualités de nos villages y sont essentielles, car elles évoquent des réalisations concrètes inspirantes, source de liens entre les communes du nord Jura, autour du massif de la Serre. Plus que jamais nous sommes convaincus de l'importance de la solidarité pour faire face aux défis et menaces. Puisse cette nouvelle année nous voir encore grandir et s'élargir nos soutiens pour porter ce message.

✎ Pascal BLAIN, Président SERRE VIVANTE

SOMMAIRE

MASSIF DE LA SERRE	3
BRÈVES LOCALES	3
FIN DE L'ENGRILLAGE	7
ANIMATIONS SERRE VIVANTE	10
ABBAYE D'ACEY : "PLANTER LA PAIX"	12
PATRIMOINE	8
FERDINAND CHIFFLET Sculptures à Montmirey-la-Ville	8
DOSSIER	13
ENTRE CIEL ET TERRE : DE GRANDS ARTISTES PLASTICIENS DU MASSIF DE LA SERRE	13
POÈME "MASSIF DE LA SERRE"	20
ENVIRONNEMENT	21
LES AUBÉPINES	21
FACE AUX PFAS	22
CLIMATISATION	24
EAU POTABLE CONTAMINÉE, CELA DOIT CESSER	25
BRÈVES ENVIRONNEMENTALES	29
SOCIÉTÉ	26
LE NUCLÉAIRE FRANÇAIS SOUS EMPRISE RUSSE	26
L'AGRO-ÉCOLOGIE IN VIVO	28
AGENDA	32



Scannez pour voir la synthèse
du rapport du GIEC



T'as loupé le dernier rapport du GIEC ?

Créé en 1988, le GIEC organise ses travaux selon des cycles. Ouvert en octobre 2015, le 6^e cycle a été marqué par la publication de trois rapports spéciaux, d'un guide méthodologique et d'un rapport d'évaluation en 3 volumes avant de se conclure par la publication le 20 mars 2023 d'une synthèse des rapports des trois groupes de travail sur les éléments physiques du climat, l'adaptation et l'atténuation. Ce document décrit des changements d'une ampleur inédite, avec des effets néfastes dans le monde entier. Mais les scientifiques exposent aussi des solutions concrètes pour remplir nos objectifs climatiques... à condition qu'une volonté politique pour les mette en œuvre.

🌱 <https://www.reseauactionclimat.org>
🌱 <https://www.ipcc.ch/languages-2/francais>



EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

À son tour, Auxange décide de rallumer les étoiles.

En octobre 2022, après avoir longuement débattu, les élus d'Auxange ont pris à l'unanimité la décision d'éteindre l'éclairage public de 23 à 5 heures du matin. L'augmentation du coût de l'électricité n'est pas étrangère à cette décision de la commune qui entend ainsi participer à l'effort d'économie d'énergie demandé à chacun. En parallèle, la commune a installé des points lumineux peu énergivores. Geste écologique, mais aussi et surtout économique.

🌐 <https://serre-vivante.pagesperso-orange.fr/docs/55charteEclaironsJusteLeJura.pdf>



MERCI POUR LA FAUNE

7 passages à faune sont en construction sur l'A36.

Le réseau routier français compte aujourd'hui plus de 12500 km d'autoroutes. Les infrastructures linéaires de transport sont à l'origine de nombreux bouleversements pour la faune. Par l'effet de coupure, de barrière

physique et par la destruction d'habitats qu'elles provoquent, celles-ci viennent profondément dégrader l'équilibre des milieux et impactent fortement la qualité des continuités écologiques, espaces dans lesquels une espèce se déplace pour accomplir son cycle biologique (zones de reproduction, d'alimentation, de repos, de croissance et de dispersion des individus). Les continuités sont indispensables à la préservation de la biodiversité. La France a été l'un des premiers pays à construire des passages à faune, dès les années 1960, pour atténuer la fragmentation écologique et fluidifier les déplacements migratoires des espèces. APPR construit aujourd'hui sept éco-ponts sur l'A36 : à Chailluz, au Puy, à Autechaux, Saint-Maurice-Colombier dans le Doubs, à Gendrey et Sampans dans le Jura, et en forêt de Cîteaux en Côte-d'Or. Ces passages à faune sont aujourd'hui obligatoirement intégrés aux projets autoroutiers. Ce n'était pas le cas il y a 50 ans : il s'agit donc en quelque sorte de rattraper le temps perdu ! Chacun des ponts en construction nécessite 42 éléments en béton armé préfabriqués de vingt mètres de long et pesant plusieurs dizaines de tonnes. Une partie de ces poutres est stockée ce printemps à Evans, sur le parking proche de la station Courtois.



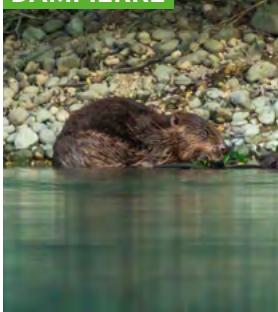
ÊTRES À LA FÊTE

Le projet «Êtres à la fête» fait intervenir des comédiennes dans les EHPAD et les foyers logements.

Dans le cadre du projet culturel de territoire «Célébrations», porté par la compagnie La Carotte, Corinne Lordier et Valérie Alcantara accompagnée de sa marionnette

Huguette, se sont rendues en février et mars à la résidence autonomie Georges Bourgeois de Dampierre, pour célébrer les résidents et leurs souvenirs. Après le passage de la comédienne Virginie Lasillier, en janvier dernier lors d'un atelier d'écriture, les deux clowns ont déambulé à travers les couloirs du foyer logement, allant d'appartement en appartement afin d'apporter un moment de bonheur, composé de chansons et de belles paroles à tous les résidents. D'autres ateliers similaires se sont déroulés en mars à l'EHPAD de Fraisans pour célébrer là aussi les souvenirs des résidents.

📍 Compagnie La carotte, 37 rue de la République, 39700 Orchamps
✉ contact@la.carotte.org



LE CASTOR EST DE RETOUR

Le Castor d'Eurasie (Castor fiber) est le plus grand rongeur autochtone du continent eurasiatique.

Aux portes de l'extinction en France au début du XX^e siècle, l'espèce a su, depuis sa protection en 1968, recoloniser certains cours d'eau du pays, parfois aidé par des programmes de réintroduction, ou bien complètement naturellement. Dans notre région. Au cours de ces dix dernières années, l'espèce progresse sur le Doubs et ses affluents majeurs tels que la Loue, la Clauge, l'Orain... Il convient aujourd'hui d'accompagner et encourager ce retour, indispensable au bon fonctionnement des milieux alluviaux. Espèce dite «parapluie», sa présence et son impact sur le milieu naturel sont bénéfiques à toutes les autres espèces qui occupent ce même écosystème. Cet impact pouvant occasionner des conflits avec les activités humaines, les associations environnementalistes mettent en place une médiation permettant de trouver des solutions de cohabitation convenables pour nos deux espèces.

📍 Dole Environnement ✉ dole.environnement@gmail.com ☎ 09.51.10.85.50



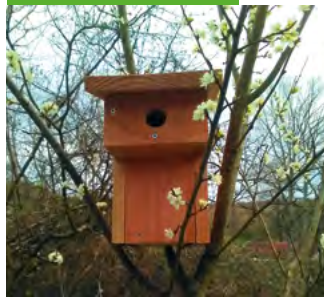
LA FRUITIÈRE POURRAIT DÉMÉNAGER

La société coopérative fromagère de Chevigny, installée depuis près de 60 ans au cœur du village, envisage de déplacer ses installations à Rainans, en bordure de la RD475 d'ici 2025.

La société fromagère compte aujourd'hui 22 sociétaires (7 sont en bio). En 10 ans, la production annuelle de comté est passée de 300 à 380 tonnes, soit 40 meules par jour ! C'est en effet en 2012 que l'atelier a été agrandi pour permettre l'ajout d'une quatrième cuve, afin de travailler davantage de lait, profitant de l'espace libéré avec l'ouverture du nouveau magasin de vente. L'installation de jeunes et la pression d'agriculteurs en lait conventionnel (payé 470 €/1000 l) qui frappent à la porte en espérant passer en lait à comté (payé 635 €/1000 l), invitent à penser que la croissance de la Coop va se poursuivre même si le site de production est arrivé à saturation avec la transformation de 420000 litres de lait collectés l'année dernière. Difficile de garantir le bon fonctionnement de la station d'épuration. Il y a des nuisances olfactives, des nuisances sonores. La circulation des camions et des clients dans des lieux étroits n'est pas toujours simple... Au bout de la capacité de l'atelier il faut donc moderniser. Comme cela est impossible au village, le terrain d'un agriculteur de Brevans sur la route Dole/Moissey, à l'entrée de Rainans, pourrait être acquis par la Coop pour construire ses nouvelles installations. Le Grand Dole a déjà été sollicité pour modifier le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) afin que cette zone agricole puisse devenir urbanisable. Si le projet est validé en assemblée générale extraordinaire des sociétaires, le permis de construire sera déposé cet automne. Même si les travaux de l'unité de production ne s'achèveront sans doute pas avant fin 2025, à cause de la hausse importante des prix des matériaux et des taux bancaires, le déménagement du magasin qui commercialise aujourd'hui 10 % de la fabrication en vente directe à Chevigny pourrait être reporté à plus tard. Il est regrettable que les habitants concernés n'aient pas été consultés sur une réalisation qui impactera certainement leur cadre de vie. D'aucuns redoutent les nuisances et craignent que la qualité de vie, l'eau et l'environnement fassent les frais du développement économique. Proche de la lagune de Rainans, la nouvelle installation viendrait certainement ajouter un flux significatif au Buoton, ruisseau qui se perd dans une faille du sous-sol karstique avant de ressurgir à Biarne et de se jeter dans la Vèze où la loutre tente de se réinstaller... A-t-on déjà exploré d'autres sites voisins qui seraient moins sensibles ? Il faudra sans doute attendre le permis de construire pour découvrir les détails du projet, à moins qu'une réunion d'information n'offre l'occasion aux coopérateurs de répondre aux multiples questions et inquiétudes de leurs possibles futurs voisins.

🌐 <https://fromagerie-jura.com>

ÉCLANS-NENON



DES NICHAIRES POUR LES MÉSANGES

Fran succès pour l'atelier de construction de nichoirs proposé en janvier.

Les 12 participants, jeunes et moins jeunes de la commune, ont assemblé les pièces de bois préparées à l'avance par l'animateur, Jean-Pierre Perreau, tourneur sur bois au village, avant de partager un goûter intergénérationnel très convivial. La municipalité ayant financé l'achat du bois et de la visserie, les contributions financières ont été reversées à l'association des parents d'élèves (APE) pour aider à financer les sorties et voyages scolaires. À l'automne, un nouvel atelier, dédié à la construction de mangeoires à oiseaux, est prévu. Souhaitons qu'il remporte le même succès !

ÉCLANS-NENON



TROC DE PLANTES

3^e édition, le samedi 22 avril 2023

Chacun est venu avec ses plants (boutures, marcottes, stolons, drageons, rejets, plantules, divisions de vivaces, éclats de pied-mère, surplus de semis, semis spontanés, bulbes,

bulbilles, tubercules, graines d'aromatiques, de fruitiers, de potagers ou d'ornementaux) rencontrer, échanger en toute convivialité avec des jardinier(ère)s amateur(e)s passionné(e)s et encourager la biodiversité. Le troc est un échange gratuit entre jardinier(ère)s. À midi, ce fut un apéro partagé, chacun(e) apportant une boisson et/ou une recette salée ou sucrée à faire découvrir.

☎ 03.84.72.64.47

FRAISANS



UN FILM FAIT REVIRE LES CITÉS DES FORGES

Une initiative pour les 10 ans de la salle de spectacle.

Dans «Mémoire des cités des Forges de Fraisans», documentaire co-réalisé avec

François Royet, Sylvie Malissard de la compagnie le Porte-Plume a recueilli sur plusieurs mois les témoignages d'anciens habitants de la cité, ressuscitant un pan d'histoire. L'allée qui mène aux Forges était bordée de logements ouvriers bâtis au XIX^e siècle. Mais après quatre siècles d'activités, les Forges se sont éteintes et ces logements, restés habités un temps, ont finalement été démolis en 1974. Les entretiens entrecoupés d'images sépia donnent la parole à Ghislaine Falon, Gilles Paillotte, André Dorkeld (dit Pitchoune), Norbert Riva, et tant d'autres, nostalgiques de leur enfance malgré le confort spartiate, sans eau courante. Tous regrettent la disparition de ce paysage, de cet immense terrain de jeu au-delà des jardinets, même si les mères redoutaient le Doubs voisin. Modestes, les familles de la cité évoquent un modèle résilient, loin de la fragilité de la vie moderne du XXI^e siècle. Chacun faisait pousser fruits et légumes, élevait poules et lapins... Drôle et émouvant, le film a été très applaudi par la centaine de spectateurs venus à la salle des Forges assister à la projection samedi 18 mars. Une déambulation dans l'allée des Forges a suivi, animée par une partie des témoins filmés, avant le partage du verre de l'amitié autour d'une exposition de photos et de documents.

FALLETANS



FACE AUX FRELONS ASIATIQUES

Une cinquantaine de personnes s'informent sur la problématique du frelon asiatique.

La municipalité avait invité deux experts pour animer une

réunion d'information vendredi 24 mars 2023. Messieurs Favre Requillon et Daune, du Groupement de défense sanitaire du Jura, ont insisté sur le piégeage de printemps qui vise à capturer les fondatrices, afin de limiter la multiplication du nombre de nids. Samedi 25 mars, à 9 heures, une dizaine de bénévoles se sont retrouvés pour fabriquer des pièges à frelons. «Le principe, c'est que les insectes sont attirés par un sirop, à base de bière et de fruit. Seuls les frelons sont piégés à cause de leur taille», explique un des participants. Ces pièges ont été installés, dans l'après-midi, près des ruches des apiculteurs et en bordure de forêt.

Comment les reconnaître ?

Taille	Quantité de venin libérée	Comportement
 Poils	 Rétrécissement au niveau du thorax	 Poils
 Brun-jaune	 Jaune vif	 2 bandes jaunes
ABEILLE <i>Apis mellifera</i>	GUÊPE <i>Vespa vulgaris</i>	BOURDON <i>Bombus terrestris</i>
TAILLE 11 à 13 mm (ouvrière)	11 à 14 mm (ouvrière)	11 à 23 mm
VENIN 50 µg	2 à 10 µg	2 à 10 µg
COMPORTEMENT Peu agressive Piqûre d'autodéfense Meurt après la piqure	Assez agressive Peut piquer plusieurs fois	Peu agressif Piqûre d'autodéfense Peut piquer plusieurs fois
 Tête orangée	 Corps noir	 Extrémités jaunes
 Thorax brun-rouge	 Abdomen jaune	 Segment orange
FRELON EUROPÉEN <i>Vespa crabro</i>	FRELON ASIATIQUE <i>Vespa velutina</i>	
TAILLE 18 à 35 mm (ouvrière)	17 à 32 mm	
VENIN 2 à 10 µg	2 à 10 µg	
COMPORTEMENT Piqûre très douloureuse Peut piquer plusieurs fois	Piqûre très douloureuse Peut piquer plusieurs fois	

Chez toutes ces espèces, seule la femelle pique.

GENDREY



ATELIER D'ÉCRITURE

Depuis le début de l'année, Sandrine Olivier, bénévole de l'association des Amis de la bibliothèque de la communauté de communes (ABC), propose un atelier d'écriture ouvert à tous.

Un samedi matin par mois, ils sont une douzaine à se retrouver, dans les locaux de la médiathèque, pour 3 heures d'un atelier ludique. On parle du plaisir d'écrire, ensemble, dans l'ici et le maintenant, dans une ambiance bienveillante, dans la bonne humeur et dans l'absence de jugement. Les participants soulignent tous la très belle initiative qu'est la création de cet atelier. Sandrine Olivier amène chacun à s'impliquer en douceur en proposant des jeux d'écriture solitaire ou à plusieurs, dans un temps limité. Puis vient un temps de partage avec tous les participants. Cet atelier ouvert à tous ne nécessite pas de compétence particulière, si ce n'est l'envie d'écrire à plusieurs mains !

📍 Médiathèque Jura Nord ☎ 03.84.81.08.88



INVITATION À LA FLÂNERIE

L'association *Menotey Patrimoine* a pour objet la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine architectural et environnemental du village.

Grace à l'énergie de Christian et Yvelise Degrange qui portent le

projet depuis de nombreuses années, mais aussi d'une poignée de courageux bénévoles, le sentier reliant l'église au chemin des Joubelottes a été nettoyé et empierré. Les enfants semblent s'être immédiatement approprié ce joli cheminement sur le murger, en témoigne la construction de cabanes. Pour celles et ceux qui voudraient profiter de la quiétude des lieux, et de la vue offerte sur le village, deux bancs seront prochainement installés.



LE SENTIER BOTANIQUE VICTIME DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans la Serre le stress hydrique emporte les arbres de manière spectaculaire, en témoigne l'opération de sécurisation du site de la Grotte de l'Ermitage.

C'est en forêt vendredi 17 février au matin que Julie PIANET, agent ONF responsable du triage de Moissey, avait convié Dominique Troncin, maire de Moissey, Georges Jeannerod, président du SIVOM de la Serre, Martin Daune, maire de Montmirey-le-Château et président du comité de pilotage

Natura 2000 et Adeline Franzoni, chargée de mission, Pascal Blain et Charly Gaudot de Serre Vivante, pour préciser ensemble les travaux de mise en sécurité d'un lieu à vocation touristique très fréquenté.

Sur le site de la Grotte de l'Ermitage, au-dessus et autour de la grotte (parcelles 7 et 9), la sécurité des usagers prime avant tout et les résineux quasiment tous dépérissants, hormis quelques Douglas sains et non isolés, capables de résister aux vents violents, ont donc tous été coupés. Les houpiers et branches, les bois présentant des trous de pics et n'ayant pas de valeur marchande, ont été laissés au sol, en dehors du passage fréquenté par les promeneurs au profit de la biodiversité. Cette solution combine intérêt économique pour la commune et intérêt pour l'environnement.

Pour la zone qui se trouve plus au sud le long du chemin de la poste (parcelles 11 et 13), les résineux seront exploités et commercialisés. Quelques résineux secs ne présentant pas de risque pour le public devraient toutefois être conservés sur pied comme l'ont proposé avec insistance les représentants de Serre Vivante, au profit de la faune.

Cette rencontre a également permis d'aborder le projet de récréation du sentier botanique, montage probablement sur plusieurs années, qui donnera l'occasion aux divers acteurs de se revoir pour approfondir davantage. Serre Vivante a défendu l'opportunité d'une installation sur le site proche de la partie sommitale où le parking est aisé et qui permettrait de populariser un lieu où se trouvait jadis une tour d'observation en bois. La commune de Malange serait-elle favorable? Le fait de rester sur Moissey semble important pour le maire de cette commune. Chacun s'accorde sur l'idée de ne pas forcément planter de nouveaux arbres mais de valoriser ceux déjà en place... Un stagiaire encadré par Natura 2000 pourrait peut-être réaliser un inventaire des éléments intéressants dans le périmètre ciblé. Le sentier pourrait ne pas se limiter à un outil pédagogique centré sur les arbres mais intégrer d'autres thématiques (faune, flore, eau...). Le grand Dole devrait soutenir financièrement cet équipement à vocation touristique. À suivre!

📍 <https://serre-vivante.pagesperso-orange.fr/2021/05/le-sentier-botanique-de-lermitage-souffre>



LIVRES NOMADES

Les échanges de livres sont une invitation à la lecture.

Une boîte à livres a été installée devant la mairie à proximité de l'arrêt de bus pour inciter petits et grands à partager leur goût de lire, au hasard

des livres déposés ici. On emprunte et l'on rapporte pour que d'autres découvrent à leur tour les mêmes émotions et plaisirs. La municipalité a remercié M. Joseph Martinez qui a réalisé cette boîte à livres avec ses petits-enfants pour cette belle initiative.



DES ROMANS NOIRS, ENGAGÉS ET CONTEMPORAINS

Née au Sahara au siècle dernier, Marie-Hélène Branciard a vécu à Lyon, Paris et Dijon avant de s'installer à Montmirey-le-Château.

Elle a publié un premier roman aux éditions du Poutan : *Les loups du remords*, un récit entre nostalgie et quête initiatique avec de beaux flash-backs sur un groupe d'amis dans les années 90. Puis ce sera le polar *#Jenaipasportéplainte*, dont l'histoire part du hashtag mis en ligne en 2012 par des femmes victimes de viol dans le monde entier. En 2022, elle publie *Les Pixels Morts*, un polar qui va vite et qui frappe fort dans lequel on retrouve la commandante Carole Jourdan et d'autres personnages de *#Jenaipasportéplainte*. À la fin, une intrigue s'amorce qu'elle développe en ce moment dans un troisième polar qui achèvera la trilogie *Le mal que l'on nous fait* et qui se passera dans le jura.

📧 <https://marie-helene-branciard.com> ✉ mhbranciard@gmail.com



LA SEMENCERIE S'ENRACINE LOCALEMENT

La Ferme de l'iserole, née en 2013 à Orchamps, est membre du GIE La Semencerie qui regroupe sept fermes productrices

de légumes et semences en agriculture bio en Franche-Comté.

Après plusieurs échanges de semences entre eux, les maraîchers ont eu l'idée il y a trois ans de commercialiser aux jardiniers amateurs des graines de qualité, adaptées au climat comtois. Avoir des variétés qui «connaissent» notre terroir, pour y avoir vécu plusieurs générations, toujours cultivées dans le respect du vivant et les règles de l'agriculture biologique, est un atout pour avoir de belles plantes et de belles récoltes. Toutes ces graines sont reproductibles, à vous de les multiplier afin de continuer à les adapter à votre terre !

🌐 <http://www.lasemencerie.fr>



PAGNEY

TAILLE DES SAULES TÊTARDS

Vendredi 25 novembre 2022, entretien des arbres qui bordent le ruisseau.

L'opération d'élagage menée par Régis Rousselle du CPIE du Val de l'Ognon visait à initier quelques bénévoles et l'employé communal aux bons gestes pour ménager les arbres têtards. Une première taille appelée bûchage est préconisée rapidement, au bout de la 2^e ou 3^e année, afin de renforcer les bourrelets de recouvrement de la tête. À partir de la 5^e année, l'arbre doit être entretenu régulièrement. Avec un tronc massif (quelques mètres seulement dans notre région), couronnés d'un branchage en boule, ces arbres sont aussi parfois appelés Trogne, ou encore Tête de chat. Créés de la main de l'Homme, ils étaient régulièrement taillés pour éviter l'abrutissement par le bétail. En fonction de leur diamètre et de leur qualité, les branches ou rejets avaient différents usages : chauffage, vannerie, fourrage, etc. Les têtards représentent non seulement une source de production de bois, mais aussi un patrimoine paysager, historique et biologique d'une grande richesse. Ces témoins de pratiques passées constituent de surcroît un lieu de vie pour une multitude d'animaux. Le programme Biodiversité haies de France-Nature-Environnement apporte conseils et soutien aux communes désireuses de sauvegarder ce patrimoine.

📍 <https://serre-vivante.pagesperso-orange.fr/2016/03/entretenir-et-restaurer-les-arbres-tetards> 📞 JNE : 03.84.47.24.11

RAINANS



«LE CAFÉ DÉCINTRÉ», FAIT REVIVRE L'ANCIEN CAFÉ

Le Café Gey du siècle dernier rouvre ses portes grâce à l'association **Le Café Décintré** formée par Frédérique Billaudel, Marinella Fois, Philippe Briand et Florence Pouthier sa présidente, pour animer une galerie artistique éphémère.

Dès le week-end du 6 mai un binôme artistique inaugurera les lieux, Marrit Veenstra, sculptrice, brodeuse, qui utilise entre autres des tissus de récupération et Claude Benoît à la Guillaume, photographe; tous deux réunis dans RAPETASSAGE : deux expressions, quatre mains. D'autres artistes suivront au fil des mois : Gaëlle Joly Giacometti, Philippe Briand (du 24 juin au 2 juillet), Marie Odile, Jacques Roger et Laurence Machard Brujas (plus tard dans l'été)... Les temps sont durs pour les rêveurs, mais cette aventure artistique se veut également humaine : solidarité, soutien aux artistes et rencontres, liens pluriels.

Vous pouvez retrouver chacun de ces artistes et **Le Café Décintré** sur Facebook et Instagram.

📍 <https://www.facebook.com/FlolaRainantaise>

ROMANGE



EN ATTENDANT LES ORCHIS

Avant la première tonte de printemps, il faut regarder la nature reprendre ses droits.

Il est possible de rencontrer sur les zones enherbées communales

(ou privées) d'épaisses rosettes vertes qui, comme nous, n'attendent que le soleil et l'eau pour se déployer. Depuis plusieurs années, nous repérons certaines places à protéger de la première tonte pour voir quelques semaines plus tard les tiges d'orchis, orchidées sauvages du plus bel effet. À Romange quelques places d'orchis «bouc» d'une belle hauteur dressent fièrement leur floraison jusqu'à 20 à 30 cm. Il faut attendre la fin de la reproduction et le jaunissement du feuillage pour les faire disparaître (pas de coupe avant juin !) pour espérer leur retour au printemps suivant.

📍 https://serre-vivante.pagesperso-orange.fr/docs/55orchis_bouc.pdf

SERMANGE



NAISSANCE D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION

Vendredi 10 mars 2023, près de 30 personnes se sont réunies à la salle communale pour l'AG constitutive de Génération Sarmate.

Le but de l'association, hébergée en mairie, est d'organiser des événements sportifs et culturels intergénérationnels. La cotisation est de 5 €/an (gratuite pour les moins de 15 ans). L'association veut tisser du lien social entre les habitants et partager le savoir-faire de tous lors de ses activités. Le Conseil collégial en charge de l'administration de Génération Sarmate est composé de sept personnes : Émilie Begeot, Sébastien Bourgin, Sébastien Curie, Éloïse Halipré, Vincent Kulik, Alexandra Parisot et Stéphane Robert.

📍 <https://www.helloasso.com/associations/generation-sarmate>
 ✉ generation.sarmate@gmail.com



SALANS

TRANSMISSION DE LA CIDRERIE

Quentin Gornouvel est depuis le 1^{er} janvier 2023 le nouveau gérant des Vergers et de la Cidrerie de Salans

Œnologue de formation, après 10 ans de travail à Vézelay dans une coopérative vinicole, Quentin Gornouvel a souhaité s'engager dans une activité en contact direct avec les arbres fruitiers et les clients. Il poursuivra l'ensemble des activités mises en place par ses prédécesseurs : production de jus de pommes, de nectar de cerises, cidre et vinaigre, ainsi que l'atelier à façon de pressage des pommes pour les particuliers et professionnels de la région. Engagés dans le Groupement d'agriculteurs biologiques du Jura, Interbio Franche-Comté, AMAP, Claude et Marie Françoise Bet-Garitan avaient à cœur de transmettre leur ferme à un jeune paysan qui partage leurs convictions de respect de l'humain et de la nature. Ils remercient leurs partenaires, clients, et amis et les invitent à poursuivre avec Quentin Gornouvel la collaboration établie ensemble au cours de leurs 33 années d'activité.

📍 Cidrerie de Salans, 19 bis, Les Calmants 39700 Salans
 📞 03.84.81.38.82 ✉ cidreriadesalans@laposte.net.

📷 Quentin, son épouse et ses enfants, aux côtés de Claude et Marie-Françoise. ©André SICLET.



FIN DE L'ENGRILLAGEMENT

Un succès pour Serre Vivante!

MASSIF DE LA SERRE
SERRE VIVANTE N°55 - PRINTEMPS 2023

7

L'objet de l'association énoncé dans ses statuts est en particulier «de faire progresser la législation sur les enclos et parcs de chasse». La loi du 2 février 2023 marque un progrès indéniable. Elle vise à favoriser la circulation des animaux sauvages et la préservation des paysages par la limitation et l'encadrement de l'engrillagement des espaces naturels.

En 1992, l'installation par quelques industriels du Haut-Doubs d'un parc de chasse de cent hectares dans la Forêt de la Serre a provoqué une vive émotion chez les usagers habituels du massif forestier, chasseurs, promeneurs; sans doute a-t-elle aussi gêné les scientifiques attachés à son étude, comme elle a choqué ceux qui aiment la nature et l'espace et ceux pour qui le libre parcours de nos bois constitue un acquis coutumier traditionnel. Le surgissement soudain et silencieux d'une clôture de quatre kilomètres a pu alors être ressenti comme un coup de force, voire une provocation. Serre Vivante est née de cette indignation.

L'ENGRILLAGEMENT IMPACTE LA BIODIVERSITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Les grillages empêchent tout particulièrement la libre circulation des animaux sauvages, mais aussi de la petite faune, remettant en cause leurs habitats naturels et leurs besoins écologiques (nutrition, reproduction, déplacement). La surconcentration des animaux dans des parcs et enclos conduit également au piétinement des sols et à la destruction de la flore, et pourrait également favoriser des risques sanitaires pour les animaux, outre un appauvrissement génétique en l'absence de brassage. Sur le plan social et économique, la multiplication des parcelles clôturées a également pour effet de fermer les espaces, d'empêcher la libre circulation des promeneurs et de dégrader les paysages. En Sologne, pourtant classée zone Natura 2000, elle met en échec le développement du tourisme rural. L'engrillagement peut également poser problème en matière de sécurité en cas d'incendie de forêt, car les clôtures ralentissent considérablement les secours.

LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES SONT AUJOURD'HUI PROTÉGÉES

L'impact négatif de l'engrillagement sur les continuités écologiques est en contradiction avec les objectifs des trames vertes et bleues (TVB), instaurées par la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 dite loi «Grenelle 1» et codifiée à l'article L. 371-1 du code de l'environnement. Ces trames poursuivent l'objectif «d'enrayer la perte de biodiversité en participant à la préservation, à la gestion et à la remise en bon état des milieux nécessaires aux continuités écologiques» et la loi prévoit l'élaboration d'orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques (article L. 371-2 du code de l'environnement). Ces orientations nationales doivent être déclinées dans les schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). Enfin, au niveau local, la stratégie régionale doit être prise en compte dans les documents de planification en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme : plans locaux d'urbanisme (PLU), plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUI) et schémas de cohérence territoriale (SCoT).

UNE RÉGLEMENTATION NATIONALE POUR ENCADRER LE DROIT DE SE CLORE

Si depuis le XIX^e siècle la loi reconnaît à un propriétaire le droit de clore son domaine (l'article 647 du Code civil énonce «tout propriétaire peut clore son héritage»), celui-ci n'est pas absolu et peut être limité et régulé par les collectivités qui ont compétence pour définir des règles sur les clôtures, pouvant leur imposer «des caractéristiques permettant de préserver ou remettre en état les continuités écologiques» (article R. 151-43 du code de l'urbanisme). Avec la loi adoptée le 2 février 2023, deviennent soumises à déclaration préalable les clôtures situées dans les zones naturelles ou forestières délimitées par le règlement du PLU ou à défaut d'un tel règlement, dans les espaces naturels permettant en tout temps la libre circulation des animaux sauvages. Les clôtures doivent désormais être posées à 30 centimètres au-dessus de la surface du sol, ne pas dépasser 1,20 m de hauteur, ne pas être vulnérantes et être constituées de matériaux naturels ou traditionnels. En ce qui concerne les clôtures déjà existantes, sauf à prouver de leur réalisation il y a plus de 30 ans, chaque propriétaire devra mettre en conformité l'engrillagement de ses parcelles avant le 1^{er} janvier 2027. En cas de détérioration, les réparations et rénovations doivent se faire conformément aux conditions précédemment énumérées. Le défaut de mise en conformité ou l'implantation irrégulière de clôtures sera passible d'une peine de trois ans d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende, aux termes de l'article L. 415-3 du Code de l'environnement. Les fédérations départementales des chasseurs qui le souhaitent pourront mobiliser les fonds de l'écocontribution pour planter des haies en lieu et place des clôtures existantes. L'agrainage sera désormais interdit dans les espaces clos ne permettant pas le passage de la faune sauvage, sauf exceptions inscrites dans le schéma départemental de gestion cynégétique. Les enclos et parcs de chasse construits plus de 30 ans avant l'entrée en vigueur de la loi pourront préserver leurs clôtures, mais seront désormais soumis aux dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, aux plans de chasse, ainsi qu'aux contributions territoriales.

À quand le démontage de la clôture du parc de chasse de Moisey?

✍ Pascal Blain



PRÉSERVER LE DROIT DE PROPRIÉTÉ

La loi 2023-54 contrebalance le risque accru de pénétration sans autorisation sur les propriétés privées rurales ou forestières pancartées, suite à la limitation de l'engrillagement, par une exposition à une amende de 135 € et la suppression de la responsabilité du propriétaire en cas d'accident.

📍 Le parc de chasse, droit de propriété et limites.

Chantal Perroux



Sylvie De Vesvrotte

LE SCULPTEUR FRANC-COMTOIS FERDINAND CHIFFLET (1812-1879)

Des œuvres dans l'église de Montmirey-la-Ville

Dans l'église Saint-Didier de Montmirey-la-Ville sont conservés deux hauts-reliefs en terre cuite émaillée, non achevés, qui se font face dans les deux chapelles latérales. Ils sont l'œuvre du sculpteur Ferdinand Chifflet. Leurs sujets se rapportent à la vie de Saint Louis : *Saint Louis portant la couronne d'épines* et *Saint Louis rendant la justice sous le chêne de Vincennes*. Ces deux œuvres sont exceptionnelles du fait de leur matériau, de leur dimension et aussi de leur histoire.

DES SCULPTURES COMMANDÉES PAR LE COMTE DE CHAMBORD À LA GLOIRE DE SAINT LOUIS

À la mort du sculpteur, une partie de son fond d'atelier — dont ces hauts-reliefs — est léguée à sa nièce par alliance Blanche Ménans (qui avait épousé en 1872 le baron Henri Picot d'Aligny). Le couple les fait déposer en 1902 dans l'église de Montmirey-la-Ville. Dans ses souvenirs publiés et illustrés, Blanche Ménans écrit que ces hauts-reliefs avaient été prévus jadis pour le comte de Chambord, et qu'ils n'étaient pas achevés à la mort de ce dernier en 1883. En réalité, ces œuvres restèrent inachevées à la mort de Chifflet en 1879. Les hauts-reliefs pouvaient-ils être destinés au château de Chambord, ou plus vraisemblablement à sa chapelle? Cela paraît difficilement concevable puisque cette chapelle était déjà figée dans sa décoration classique du XVII^e siècle. Ces deux pièces auraient davantage eu leur place dans l'église de la commune de Chambord, dédiée au culte de Saint-Louis. En effet, sa restauration par la duchesse de Berry entre 1830 et 1855, dans le style néo-gothique, aurait pu les accueillir dans une concordance stylistique parfaite.

LA TERRE CUITE DE RECOLOGNE COMME SEUL MATÉRIAU, POUR UN PROJET IMPOSANT

La terre cuite n'est pas ici utilisée comme un matériau préparatoire, mais comme une œuvre autonome dans ces deux panneaux de 3 m de haut et 1,5 m de large. La terre est fixée sur un support en bois, renforcé dans la partie inférieure par une structure de brique qui soutient la partie plus chargée en terre. Aucune armature en interne ne vient consolider les pièces. Les hauts-reliefs ont été enchâssés dans un cadre de bois de chêne lors de leur mise en place dans l'église.

UNE ICONOGRAPHIE TRADITIONNELLE

La scène de Saint Louis rendant la justice sous son chêne est la plus achevée des deux terres cuites. Selon la tradition iconographique, le roi étend une main protectrice sur une veuve et son enfant, prête à devenir la proie d'un usurier. Sur l'autre relief, Saint Louis aux portes de Paris tient dans ses mains la sainte couronne d'épines, pieds nus en signe d'humilité. Présente aux côtés du Roi, la société féodale du XIII^e siècle : ceux qui combattent (les chevaliers et les hommes d'armes) et ceux qui prient. Une mère et son enfant évoquent le peuple de Paris.

Le geste du sculpteur est partout visible. De la gangue de terre émergent dans un modelé irrégulier, faute d'avoir été achevé, les protagonistes de la scène tandis que les témoins ou figures anecdotiques sont sculptés en moindre relief et occupent le second plan. Les deux reliefs témoignent aussi de l'intérêt du vicomte Chifflet pour l'expressivité des visages.



Saint Louis portant la couronne d'épines, photo Jean-Louis Langronet



Portrait attribué au peintre Édouard Baille

Ferdinand Chifflet, un artiste franc-comtois du 19^e siècle

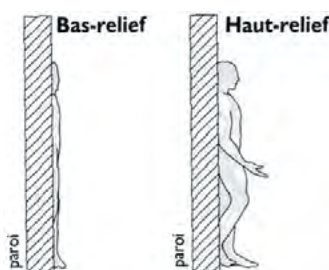
Ferdinand Chifflet, né en 1812 à Montmirey-la-Ville, est le fils de Ferréol Chifflet d'Orchamps, premier président à la cour de Besançon, qui a acquis le château de Montmirey-la-Ville après la vente de l'hôtel Chifflet de Besançon. Très jeune, Ferdinand est attiré par les arts, la peinture et surtout le dessin. Son père le destine cependant à une carrière de magistrat et il doit attendre la mort de celui-ci pour concrétiser sa passion. Il est autodidacte, ne semblant pas avoir suivi de formation académique dans ce domaine, mais il s'insère très vite dans la vie artistique franc-comtoise et deviendra président de l'Académie des Belles-lettres, arts et sciences de Besançon. Il s'engage aussi politiquement comme royaliste et se fait le défenseur du patriotisme franc-comtois. Il voyage beaucoup en Europe et en rapporte de nombreux albums de dessins. À partir de 1855 environ, il s'adonne aussi à la sculpture sur terre cuite, émaillée ou non. La famille résidant à Recologne, il utilise la terre marneuse locale qui se laisse bien modeler. Son style est très personnel, dans l'esprit du néogothique, inspiré de la redécouverte du Moyen Âge à cette époque. Ferdinand Chifflet meurt à Besançon en 1879, dernier du nom, n'ayant pas eu d'enfants. Il lègue la très riche bibliothèque des Chifflet à Henri, baron d'Aligny, son neveu.

CHIFFLET ET LA NOSTALGIE DE LA MONARCHIE

À la suite de la chute du Second Empire en 1870, Ferdinand Chifflet s'est peut-être lancé dans ce projet de hauts-reliefs, entreprise qu'il n'avait jamais tentée auparavant, avec l'idée de célébrer la monarchie française à travers le roi Louis IX (Saint Louis). Cette tendance s'exprime aussi sur l'un des blasons du dais en terre cuite qui surmonte l'une des deux œuvres. Il est aux armes de France, référence à Charles X qui avait nommé vicomte héréditaire Ferréol Chifflet, le père de l'artiste. Les autres blasons représentent des scènes de la Passion tandis qu'un chevalier est une allusion aux croisades de St Louis.

DES ŒUVRES INSCRITES MONUMENTS HISTORIQUES DEPUIS 2021

En 2021, l'inscription au titre des Monuments Historiques des hauts-reliefs de Montmirey-la-Ville a apporté un regain d'intérêt pour ces terres cuites. Ces deux scènes trouvent un écho avec l'ensemble du mobilier néo-gothique (Seconde moitié du XIX^e siècle) de l'église, reconstruite en 1862. À ces œuvres de Chifflet, il convient d'ajouter *Le Jugement dernier*, bas-relief en terre cuite naturelle, de 1862, qui s'intègre dans le tympan intérieur de l'église. Il interprète le célèbre tympan de la cathédrale de Bourges dont le sculpteur reproduit librement la partie supérieure.



LE HAUT-RELIEF

Aux dimensions souvent monumentales, désigne un type de relief sculpté, où les figures sont très en saillie sur la paroi. Leur profondeur dépasse la moitié du volume de la sculpture. Au contraire,

dans le bas-relief, la profondeur des sujets est inférieure à la moitié de ce volume.



Le Jugement dernier, Photo Chantal Perroux



Denis Garnier

ANIMATION SERRE VIVANTE

BOMBES À GRAINES

Des semis explosifs !

25
MARS

«Pour moi, on aide à remettre la nature en ordre»

résume Alister, un des adolescents présents, qui forme des boules avec ses mains. Pas de panique, cette méthode de semis est totalement non violente ! Malgré le terme qui s'explique par l'origine de l'action et un esprit de dérision.

Le 25 mars à la médiathèque de Gendrey, de nombreux enfants et adultes ont assisté à l'atelier «Bombes à graines» organisé par Serre Vivante et la médiathèque, et animé par Claire Chantefoin.

DES BOMBES À GRAINES POUR VÉGÉTALISER LES ENDROITS ABANDONNÉS

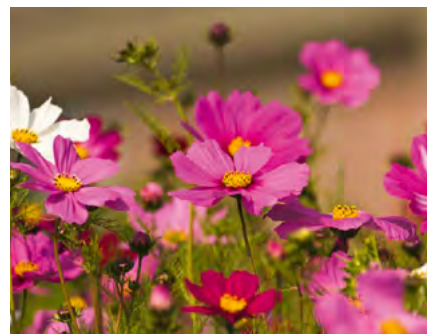


Un moyen ludique, un peu malin, pour faire pousser des fleurs là où la nature est très contrôlée et partout où elle peine à prendre ses droits parce que beaucoup d'endroits, en ville surtout, sont goudronnés, cimentés parfois désherbés. Les friches, berges, terrains vagues, remblais de chantier et l'ensemble des espaces urbains délaissés sont des endroits de prédilection où apporter la biodiversité.

TOUTE UNE HISTOIRE

Cette technique ancestrale de jardinage a été utilisée dès l'Antiquité en Égypte au Moyen-Orient, dans certaines parties de l'Afrique du Nord et civilisations amérindiennes. Dans l'Égypte ancienne, ce procédé est préconisé pour remettre en état les champs après les crues annuelles du Nil. Par la suite, cette technique tombe dans l'oubli. C'est Masanobu Fukuoka, un agriculteur japonais (un des pères de la permaculture) qui redécouvre cette technique au cours de la Seconde Guerre mondiale. Par la suite, les bombes à graines sont connues pour avoir été utilisées aux États-Unis pour refleurir les espaces en ville, notamment en 1973, avec le mouvement militant new-yorkais «The guerilla gardening». Aujourd'hui elles sont aussi adoptées pour lutter

contre la déforestation, particulièrement au Kenya, manuellement, mais aussi par avion ou hélicoptère ! Le lancé de bombes à graines est aussi un moyen d'action pour interpeller les pouvoirs publics sur les problématiques de l'environnement et des espaces oubliés. Une manière de faire entrer la nature particulièrement en ville.



« Les bombes pour moi, c'est pour favoriser la biodiversité. »

Geoffrey résume ainsi l'intérêt majeur des bombes à graines.

Mais la biodiversité : qu'est-ce que c'est? « Bios » signifie « vie », en grec » explique Claire Chantefoin. « La "biodiversité" désigne donc la grande variété des espèces vivantes sur la terre sous toutes ses formes : végétales, animales, dont l'humain fait partie. C'est donc l'ensemble des écosystèmes : terrestres (les forêts, les champs...), marins ou plus largement aquatiques (mares, cours d'eau, lacs...). "Le concept de biodiversité" renvoie également à la présence de l'Homme : l'homme qui la menace, l'homme qui la convoite, l'homme qui en dépend pour un développement durable de ses sociétés... Les fleurs sorties des bombes à graines vont attirer les insectes pollinisateurs, comme les abeilles ou les papillons qui favorisent la vie en butinant.

« Ça aide à garder les graines plus longtemps. »

C'est pour un autre enfant le point fort des bombes à graines : dans la nature, si vous jetez des graines "nues", une grande partie d'entre elles sera mangée par les souris, les oiseaux ou les insectes. Charbon de bois, boue, ou ici terre glaise sont la base de la boule de graines et agissent "comme une éponge" qui aide la plante à germer.

À vos gants... Prêts? Patouillez!



Mode d'emploi

- Terre argileuse
- Terreau
- Eau
- Graines.
Ici : œillet d'inde, phacélie, lin, nigelle de Damas, coquelicots, cosmos, pavot rose, tournesol, echinacea, zinnia, consoude.

Proportions

- 1 volume d'argile pour 2 volumes de terreau.
- Assez d'eau pour que la forme «boule» puisse tenir dans le temps.



Étapes

1. Mélanger le terreau, l'argile en poudre et un peu d'eau puis former des boulettes (les bombes) de 2 cm de diamètre.
2. Y introduire 1 ou 2 grosses graines (tournesol), ou de 5 à 10 pour les plus petites (fenouil). Laissez sécher 24 heures. Conservez vos boules dans un endroit frais, sombre et sec si vous ne les utilisez pas tout de suite.
3. Planter ou lancer les bombes de graines d'avril à juin. Recouvrir si besoin les bombes de graines d'un peu de terre pour leur permettre de retenir un peu d'humidité. À la première pluie les bombes à graines vont s'imbiber d'eau, l'argile va se déliter et la sphère s'ouvrir. Les semences sont ainsi dans les bonnes conditions pour germer. Arroser éventuellement pour leur donner un petit coup de pousse.
4. Puis, être patient! Le temps de germination est de 2-3 semaines.

OÙ JETER LES BOMBES À GRAINES ?

Terrains vagues, friches en pleine ville, et là où il y a un peu de terre pour que la vie puisse s'y développer et dans vos jardins si vous avez envie... « Moi je voulais jeter les bombes partout et voir si ça pousse ou pas », dit Ulysse. Geoffrey quant à lui veut en jeter « au bord du Doubs et des champs », Océane veut « faire des bombes pour décorer le jardin », Laurine souhaite « avoir des fleurs dans mon jardin à la Barre » ... mais attention ! on ne les met pas dans les champs cultivés, dans les endroits tondus (pelouses), chez vos voisins sans leur en parler, dans des endroits protégés comme des réserves naturelles sous peine de bouleverser l'écosystème en place. Et il est conseillé de demander aux municipalités avant de décider de fleurir vos communes ! Benjamin, de conclure : « C'est la première fois que j'entends parler de consoude, que je vois des graines de coquelicots. Maman est fleuriste, je vais tout lui raconter ! ».





ABBAYE D'ACEY

Planter la paix

Parmi les nombreuses prises de parole en cette journée mondiale de la paix, le 1^{er} janvier 2023, Serre vivante a choisi de partager avec vous les mots d'Antoinette Gillet.

« Merci à Père Godefroy et à ses frères de la communauté d'Acey d'accueillir aujourd'hui l'arbre de la Paix, le Ginkgo biloba survivant de la bombe atomique d'Hiroshima. Avec tous les amis d'Agir pour le Désarmement Nucléaire, je voudrais également saluer, et remercier les élus du territoire qui ont répondu à notre invitation. Leur présence est déterminante. Premier échelon de la démocratie, les maires détiennent un pouvoir considérable de prise de conscience.

Nous n'avons pas choisi la dissuasion nucléaire

Par l'information que vous pouvez communiquer au sein de votre Conseil Municipal, les habitants de notre région vont apprendre qu'à une cinquantaine de km de chez eux, au CEA de Valduc, sont entretenues 290 ogives nucléaires : menace redoutable pour la sécurité de tous. Chacune de ces ogives présente une puissance 5 fois supérieure à la bombe d'Hiroshima. Elle peut donc tuer un demi-million de personnes. Mais jamais les citoyens que nous sommes n'ont été informés du risque qu'ils encourent, et n'ont pu donner leur avis sur ce qu'on appelle "la dissuasion nucléaire" : le choix de tuer en notre nom des milliers de civils, hommes, femmes et enfants.

Le budget 2023 vient d'être voté par le parlement

Au moment où tous les territoires s'inquiètent de la dégradation du service de santé, au moment où la guerre d'Ukraine alimente l'inflation et frappe les plus pauvres d'entre nous, il n'y a pas eu de débat sur les 5,6 milliards d'euros dédiés cette année à l'armement nucléaire, pas plus que sur la dépense massive, entre 50 et 60 milliards, qui devrait être consacrée à la modernisation et au renouvellement des forces de dissuasion dans la nouvelle loi de programmation militaire 2024/2030 qui sera adoptée dans les prochains jours.

La paix nous concerne tous

Chers amis Maires, vous avez ce pouvoir d'information, et d'interpellation que le préfet devra relayer auprès du chef de l'état. Vous pouvez demander que soit organisé un débat public à l'échelon national. Vous pouvez demander que la France ne soit plus une des 9 puissances de destruction massive, et qu'elle signe le traité d'interdiction des armes nucléaires. Vous pouvez planter cet arbre magnifique que nous célébrons aujourd'hui, et organiser autour de lui une fête annuelle pour la paix, le 22 janvier, par exemple, jour de la signature du traité international des Nations unies visant à interdire les armes nucléaires dans le monde (signé à ce jour par 92 états et ratifié par 68). Ou bien à l'automne, en cueillant avec les enfants les écus d'or, messages de non-violence et de volonté de paix.

Pour votre message et pour votre engagement, chers frères d'Acey, chers amis élus, chers militants, merci et bonne année »

✍️ Antoinette Gillet



Communes franc-comtoises ayant déjà planté un ginkgo biloba pour le désarmement nucléaire et pour la paix : Brevans (39), Dampierre (39), Romain (39), Saligney (39), St Maur (39), Vevy (39), Petit-Mercey (39), Besançon (25), Pesmes (70).

Valduc, une Installation Nucléaire de Base Secrète

En 1957, les responsables du programme nucléaire militaire cherchent un site retiré pour y développer, à l'abri des regards, des activités à risque qu'il n'est pas possible de réaliser au centre de Bruyères-le-Châtel, trop proche de l'agglomération parisienne. Leur choix s'arrête sur Salives, commune à 40 km au nord-ouest de Dijon. Le Centre d'Études Nucléaires de Valduc s'installe ainsi sur un domaine d'environ 600 hectares, dans une zone très forestière, à faible densité humaine. C'est là que vont être fabriquées les têtes nucléaires de la force de frappe française. Le centre utilise du tritium, du deutérium, du plutonium et de l'uranium pour fabriquer les différents modèles de bombes. Il assure aussi la maintenance des armes — en particulier des têtes thermonucléaires qu'il faut régulièrement recharger en tritium — et le recyclage des modèles déclassés, ce qui implique des opérations d'extraction particulièrement polluantes. Toutes ces activités génèrent des déchets et des rejets radioactifs dans l'environnement, mais Valduc est une Installation Nucléaire de Base Secrète et aucune information n'est donnée aux populations riveraines.

FERMONS VALDUC

Tout usage de l'arme nucléaire provoquerait des conséquences humanitaires catastrophiques auxquelles aucun pays ne pourrait faire face. La France ne prépare pas sa population au risque d'une frappe nucléaire, préférant l'abriter sur le pari que personne n'osera l'impensable. Chaque année, des associations manifestent devant le CEA de Valduc à l'occasion des commémorations des bombardements atomiques d'Hiroshima et Nagasaki. Un jeûne international contre l'armement nucléaire a alors lieu à Valduc mais aussi à Paris, Büchel en Allemagne et Burghfield au Royaume-Uni.



Entre ciel et terre

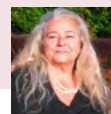
DE GRANDS ARTISTES PLASTICIENS DU MASSIF DE LA SERRE

La beauté des paysages, le calme et le charme de ses villages ont inspiré et inspirent toujours de nombreux artistes plasticiens.

Ce dossier présente quelques-uns d'entre eux, vivant au quotidien dans cet écrin aérien. Il n'a pas pour objet d'être exhaustif et devra être complété. En revanche, nous vous invitons à découvrir

les perceptions artistiques de peintres, sculpteurs, feutriers, mosaïstes et dessinateurs interviewés, selon leurs recherches, cheminements et voyages.

Nous souhaitons vous inciter à aller découvrir chaque atelier respectif afin de mieux comprendre chaque diversité créative ou écosystème poétique et graphique.



Nathalie Rude

DOSSIER

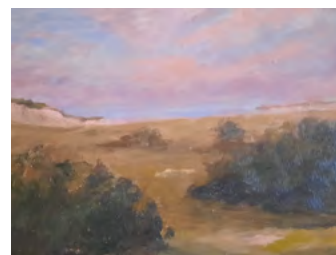
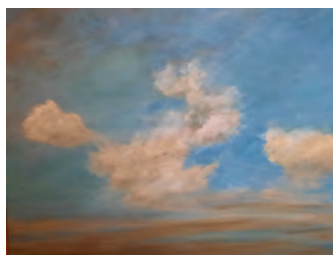
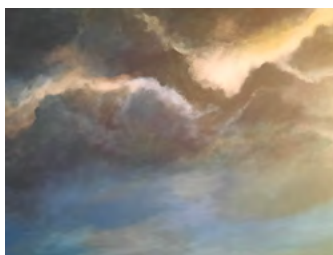
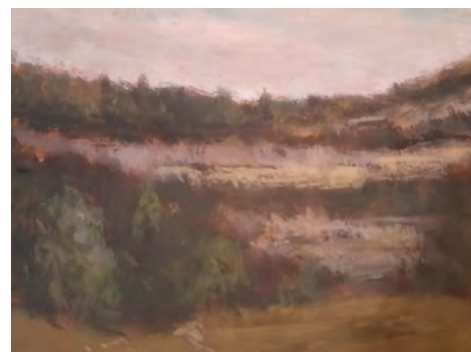


À MONTMIREY-LE-CHÂTEAU

Fabrice Martin
Peintre impressionniste,
entre ciel et terre.

UN PEINTRE EN PLEINE ASCENSION

Amoureux de l'aéronautique, ses ciels nous font partager son goût pour l'altitude et son regard impressionniste. De ses petits à ses grands formats, les paysages de Fabrice Martin expriment la sérénité et une belle sensibilité. Il nous fait ainsi voyager dans le temps, comme si nous croisions aujourd'hui un Courbet plus lumineux, un Monet zoomant sur des détails ou un Corot épuré...



« J'ai commencé à peindre dans les années 80, j'ai eu besoin d'exprimer les choses et c'est par la peinture que c'est venu naturellement. J'ai besoin d'une peinture qui parle d'elle-même et invite les gens à être comme aspirés du regard dans les lumières de mes tableaux. Mon passage de l'abstrait au figuratif est simplement lié à ce qui me convenait le mieux, jusque-là je devais tenir à distance cette difficulté. Il y a eu une période d'arrêt de la peinture au moment où j'ai rénové ma maison. Ce qui m'a permis le temps d'un cheminement pour rendre compte de la lumière sur la Nature et de mon attrait pour les paysages. »

Sa grande maîtrise de la technique de la gouache est surpassée par ses remarquables paysages imaginaires. Ceux-ci sont inspirés par la Nature du Jura, notamment celle du Massif de la Serre, mais aussi par ses voyages en bord de mer en Bretagne ou à Madagascar.

EXPOS À VENIR

Fraisiac, le 18 mai
de 10h à 18h, aux Forges
de Fraisans (39)

Salle des voutes,
du 20 au 28 septembre,
à Pesmes (70)



À SERRE-LES-MOULIÈRES

Élisabeth Le Gros Böttcher

Peintre, sculpteur, céramiste,
créatrice, pédagogue et rayonnante.

Sur les hauteurs du Massif de la Serre, le multicolore, accueillant et incontournable atelier d'Élisabeth Le Gros Böttcher offre une vue imprenable sur le Mont Poupet et le Mont Blanc.

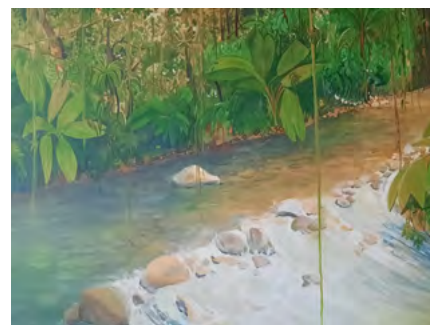
Sans doute avez-vous déjà dégusté une tasse de thé ou une soupe dans une céramique d'Élisabeth Le Gros Böttcher, mais connaissez-vous sa peinture ?

On peut comprendre pourquoi son père, Alain Le Gros, artiste peintre et pharmacien (dont l'atelier de peinture était dans l'arrière-boutique de son officine), mettait Élisabeth sur un piédestal. Car elle est une artiste talentueuse, alliant la céramique, la sculpture, le dessin et la peinture, en transcendant chaque détail. Actuellement, elle se plonge dans les reflets de l'eau selon les paysages de mer, rivière ou cascade et selon les latitudes (Bretagne, Guadeloupe, Espagne, Bourgogne, Franche-Comté, Gard...).

Depuis son jardin, en passant par son salon, sa cuisine, jusqu'incrustées dans les murs de la salle de bain et bien entendu dans l'atelier, on peut admirer ses multiples productions. Même ses destructions sont harmonieuses. En effet, on piétine, à l'extérieur devant son atelier, des céramiques mises au pilori ; comme si l'on marchait sur un tapis chatoyant de pièces précieuses.



Une famille d'artistes sur plusieurs générations : Élisabeth Le Gros Böttcher, Lisa Böttcher et Wulf Böttcher.



LA FINESSE DE SON APPROCHE DE L'ART LUI EST PROPRE ET PROVIENT AUSSI DE SOURCES REMARQUABLES

Ses qualités pédagogiques et son tact auprès de ses élèves, quel que soit leur âge, la font rayonner en Bourgogne Franche-Comté, dans les écoles, les ateliers et notamment au musée des beaux-arts de Dole. Élisabeth a étudié la céramique aux beaux-arts de Bourges, élève de Jacqueline et Jean Lerat. « Ce fut pour moi un enseignement technique plus vaste, incluant le dessin, la peinture et la céramique. Mais ma première année aux beaux-arts de Besançon m'a également inspirée auprès de grands artistes, Walgenwitz, Voitot, Ricardon et Brechat, mes enseignants ».



Réalisation Wulf Böttcher



Lac Bleu

UN PARCOURS ARTISTIQUE ENTRE LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE, AUTOUR DU MASSIF DE LA SERRE, JUSQU'À SERRE-LES-MOULIÈRES

« En 1976, j'ai rencontré mon mari, Wulf Böttcher, designer sur métal (frère de Jens, sculpteur, professeur aux beaux-arts de Besançon). Puis, je me suis installée à Moisseuse où j'ai eu mon premier atelier et j'ai construit mon premier four à bois. À la suite de 4 années difficiles économiquement, j'ai commencé la peinture pour gagner ma vie en donnant également des cours de peinture et de céramique dans divers lieux autour du massif de la Serre, notamment aux Ateliers Comtois de Dole pendant 25 ans.

Après avoir longuement navigué entre la France et l'Allemagne, j'ai donné des cours de peinture dans différents ateliers, dont Offlanges, où j'ai habité quelques années. Puis, j'ai atterri à Serre-les-Moulières. Là, j'ai redémarré un atelier de céramique et de peinture, depuis plus de 20 ans. Depuis 2008 je travaille au musée des Beaux-arts de Dole, en art plastique selon les expositions, avec les écoles primaires. Je travaille régulièrement au centre social Olympe de Gouge à Dole, avec un public intergénérationnel selon les inscriptions. Parfois j'organise des stages dans mon atelier le week-end. »

ACCUEIL & EXPOS

Élisabeth expose tout au long de l'année et accueille le public dans son atelier au 19, rue de la Forêt à Serre-les-Moulières, sur RDV au 06 87 88 56 22 ou elisabeth.le-gros-bottcher@orange.fr.

À partir d'avril, projet de fresque murale en éloge à la Nature, influencée par le Douanier Rousseau en incorporant quelques éléments de relief en céramique, avec l'école de Damparis (39).

Le 13 mai, la nuit des musées au musée des beaux-arts de Dole, atelier d'art plastique, sur inscription.

Le 18 mai, exposition de peinture et de céramique au Fraisiac des Forges de Fraisans (39).



Lisa Böttcher

Botaniste, dessinatrice
et céramiste.

DANS LA CONTINUITÉ DE LA FINESSE DES TRAITS DE SES PARENTS ET GRANDS-PARENTS

Dans la maison pointue, accrochée au massif de la Serre, Lisa a un atelier avec une vue sur la forêt, le mont-blanc et le Mont-Poupet.

« J'ai été imprégnée par l'art et la musique. Ma grand-mère maternelle, Jacqueline, avait un regard sur l'art. Elle était plutôt passionnée par les fleurs à travers les tissus et le patchwork. Ma grand-mère allemande, Elsabea, peignait des plantes botaniques, des fleurs et des chrysalides. Dédiés à chacun de ses 3 enfants, elle avait réalisé trois carnets de dessin.

Le triptyque « Source(s) » présente une évolution dans le détail.

Cela changeait selon mon état d'esprit, les nervures des feuilles étaient privilégiées selon mon énergie, car je travaille beaucoup avec les énergies des lieux. Et mon plaisir à retransmettre vers l'autre cette énergie à travers le dessin, ça me fait du bien.



Dans mon travail imaginaire, j'archive des lieux modifiés par les mains de l'homme ou simplement fragilisés par des facteurs humains telles que les abatteuses où la forêt lutte contre l'abattage.

Luteurs dans la forêt, « Histoire de résistances et résiliences. »



« Les scolytes font des ravages dans les forêts. »



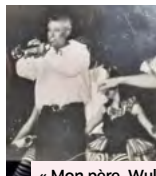
En savoir + sur Instagram
@lilicherbott

Dessins de Elsabea Böttcher
issus du carnet dédié à
Wulf Böttcher.



« J'ai un cousin peintre
et musicien, avec lui,
je joue de la harpe que
j'ai fabriquée, je rappe
et je chante. »

« Mon grand-père
maternel, Alain Le
Gros, pharmacien,
peignait les plantes
et les champignons. »



« Mon père, Wulf, designer
et trompettiste, jouait dans
un jazz band et faisait des
claquettes avec maman. »

Au fur et à mesure que je dessinais, une abatteuse faisait tomber les arbres. Il y avait alors comme une urgence à les peindre. Alors qu'elle mettait une minute à abattre un arbre, je mettais une journée à le peindre. Et en même temps, il y avait un homme de Saligney qui plantait des chênes pour ses petits-enfants, tout à côté des arbres qui étaient arrachés. Sa présence et son acte voulaient tout dire, comme un renouveau malgré tout, alors que j'étais en plein désarroi.

Par malheur et bonheur à la fois, en passant, l'abatteuse a fait tomber des fusains, que j'ai pu récupérer. J'ai d'ailleurs un projet avec les fusains. J'aimerais alors fabriquer des outils de dessin dans ce paysage effacé. Dans ce lieu, j'envisage avec d'autres artistes de faire réapparaître de nouveaux paysages de forêt avec nos fusains fabriqués. L'idée étant de filmer toutes ces étapes. »

APPROCHE ÉCOLOGIQUE À TRAVERS LA PEINTURE

« Mon rapport à la peinture a évolué, alors que j'étais dans la contemplation et la beauté, j'ai eu la sensation d'éléments manquants et je me suis alors tournée vers la documentation pour faire apparaître les temporalités, les coexistences inter-espèces. Mon approche de l'écologie se fait à travers l'art en présentant graphiquement la biodiversité et les liens entre la faune, la flore et l'humain. En dessinant, cela m'a permis de comprendre les écosystèmes. C'est ma façon de mettre du sensible dans l'écologie. On pollue tellement avec l'éco-anxiété, alors que l'on peut faire passer plus de messages subtilement avec poésie. Mes dessins ont plusieurs messages à transmettre, tout en permettant aux gens de s'imprégner de mon imaginaire, en les laissant libres de leurs interprétations.

Mes dessins s'accompagnent d'une écriture et d'histoires pour sensibiliser les gens à des événements. Par exemple, avec le réchauffement climatique et la monoculture, le cycle de reproduction des scolytes est beaucoup plus prolifère. En me détachant de ce constat par mes dessins, je souhaite rendre compte de l'existence du scolyte et de sa propre manière harmonieuse à nos yeux de dessiner dans l'écorce. C'est une ambivalence étonnante, qui montre comment la Nature a une force de résilience. Ces destructions des écosystèmes sont souvent induites par les activités humaines. Ces ambivalences se retrouvent partout, tant dans le règne végétal, qu'animal ou humain. C'est toute l'histoire du monde du vivant. »

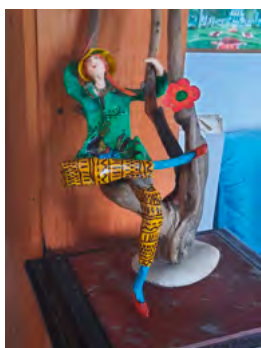


À FRASNE-LES-MEULIÈRES

Sylvie Lemarchand

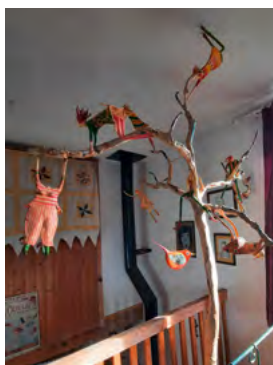
Sculptrice de papier, peintre et costumière

L'atelier de Sylvie, baigné de lumière, a une vue inspirante sur son vaste jardin et son potager. Sa nouvelle collection de sculptures en préparation, aux mille couleurs, y virevolte en apesanteur. Les sveltes sculptures de papier de Sylvie Lemarchand portent des costumes dignes de grands couturiers, aux semblants d'étoffes chamarrées et aux motifs raffinés d'une grande précision. Elles dansent sans doute au son du piano du musicien François Chapuis, le compagnon de Sylvie — et elles parsèment dans chaque recoin de leur maison un esprit féerique, comme pour rendre éternelles toutes les notes de musique en mouvement dans l'air.



Comment définissez-vous votre art ?

« Un art spontané et instinctif, qui me libère à travers les couleurs et les décors, c'est mon « échappée belle ». Même s'il y a toujours beaucoup de couleurs dans mes personnages je travaille toutefois aussi le blanc et le noir. Les turquoises et les bleus verts me font beaucoup de bien, j'aime les utiliser. Mes sculptures sont assises, couchées, accrochées ou posées sur des galets de la Manche, la région où je suis née. Ces galets rouges proviennent des briques des maisons du Havre détruites pendant la guerre, roulées par les vagues. Je peins et faisais aussi des costumes de théâtre. J'étais animatrice en périscolaire en dernier lieu, à Menotey, depuis 4 ans je suis retraitée. »



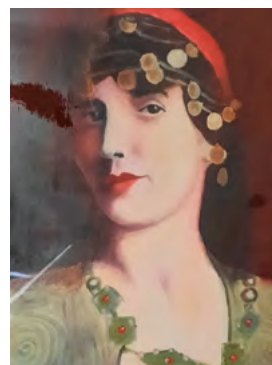
Les belles filles de Salins perchées sur un arbre en papier.



EXPOS À VENIR

À partir du
25 juillet

Exposition
pendant 15 jours
dans une salle
près de l'Abbaye
de Cluny,
avec d'autres
artistes.



Tableaux de François Chapuis.

Un homme au pied de l'arbre récolte les pommes dans son panier ou peut-être plutôt les belles filles...

François Chapuis, son compagnon est un grand musicien et peint également. Un magnifique piano trône dans leur salon, surplombé des œuvres du couple.

À FRASNE-LES-MEULIÈRES

Olivier Simonin

Peintre de l'exactitude sans modèle



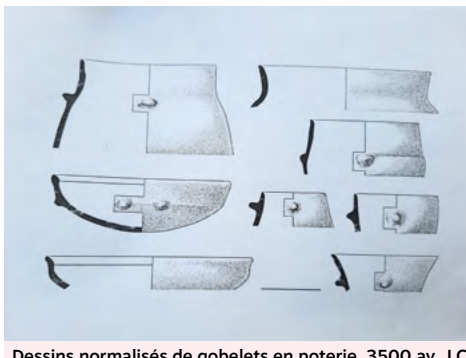
UN LIEU DE VIE INSPIRANT POUR LA CRÉATION

Après avoir vécu à Dole, Olivier Simonin vit depuis 22 ans dans l'ancienne maison du peintre Mireille Semré.

« Au lycée, j'ai fait A7, qui est devenu A3, Arst plastiques. Pendant mes études d'Histoire, je dessinais bénévolement pour l'archéologie, des pots, des fragments de céramique décorés, puis des modelages en terre, des bois de cerfs. Et je faisais de la photo aussi pour l'archéologie. »



DOSSIER



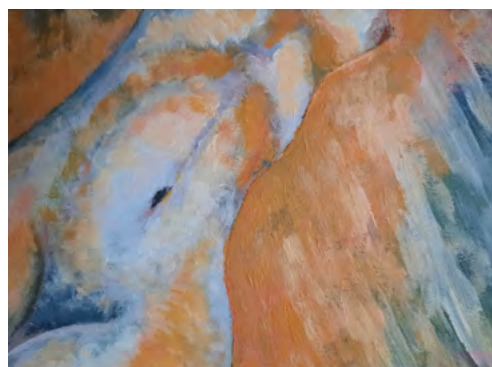
Dessins normalisés de gobelets en poterie, 3500 av. J.C



Personnage de 800 avant J.C., réalisé avec une succession de points

« J'aime faire les choses à minima, un bout de papier, un bout de crayon et pas de modèle. »

J'ai fait également de la poterie quand je vivais à Annecy et je dessinais mes projets de poteries. À présent, je dessine, mais je trouve cela extrêmement fatigant, car il me faut beaucoup de concentration. D'autant plus que je les fais de tête, sans modèle, sinon cela me rappelle le boulot. J'intègre les choses à dessiner, le dessin est déjà fait dans ma tête. Le fusain ou la plume viennent parfois modifier l'image que j'ai dans la tête en donnant un peu d'aléatoire et d'inattendu. »



PEINDRE LA MER EN PLEIN MASSIF DE LA SERRE

« Idem pour un paysage du Jura ou du Puy de Dôme, je n'ai pas besoin de modèle, il suffit de donner l'esprit du paysage et c'est ce qui m'amuse. Parfois, juste le commentaire de l'image peut me permettre de dessiner. Il suffit de bien voir une première fois pour reproduire l'image. En fait, ce n'est pas que je n'ai pas besoin de modèle, mais je n'en veux pas. Cela me donne une liberté créative. Par exemple, dimanche je serai en plein plat pays de Bourgogne et j'envisage de peindre un paysage du Jura sous la neige, alors que nous sommes au printemps. »

Olivier se crée des contraintes temporelles. Il aime peindre ce qui est loin de ce qui l'entoure dans l'instant. La qualité et la précision de ses traits instinctifs donnent place à une réalité imaginaire en contraste avec la situation objective.



Charlotte Bartkowiak est Mosaïste d'art, installée professionnellement depuis mai 2021.

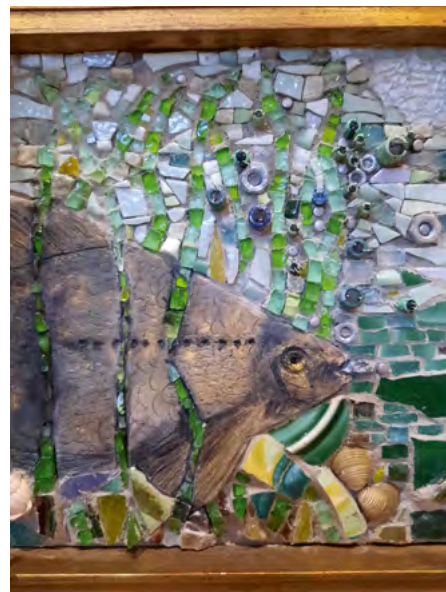
À MONTMIREY-LE-CHÂTEAU

Charlotte Bartkowiak Mosaïste d'art

ENTRE SES FRESQUES, FRISES, TABLEAUX OU MÉDAILLONS, C'EST UN ÉMERVEILLEMENT À CHAQUE REGARD

« Certaines de mes œuvres sont élaborées à partir de pierres ramassées en promenade puis retaillées. Entre la Serre et le Mont-Guérin, les pierres sont différentes. J'utilise aussi toute une diversité de matériaux, beaucoup de récupération. Du verre recyclé, industriel ou artisanal (fabriqué à Murano, ou à Montigny-lès-Cormeilles (95),

pour le verre Albertini). J'aime utiliser le verre pour ses transparences, il permet des effets particuliers, comme le miroir. Je ramasse aussi parfois des pièces de métal rouillé. J'aime aussi les marbres, les morceaux de vaisselle ou de carrelage. »



UNE MOSAÏSTE PEINTRE ATTENTIVE AU RECYCLAGE

« La valeur ajoutée du recyclage, c'est de faire de belles choses avec peu. Mon défi c'est aussi d'utiliser des choses moches pour les transcender en les découpant et en les réassemblant. Je crée ainsi des tableaux, des fresques, des bijoux et des pièces plus fonctionnelles comme des crédences ou des salles de bain. J'aime juxtaposer les matières les plus variées pour recréer des univers foisonnants qui reflètent la richesse de tous ces matériaux. »

UNE ARTISTE RAYONNANT À L'INTERNATIONAL

« J'envisage d'organiser des stages (pour adultes) dans mon atelier et de travailler à divers projets en collectivité. Actuellement, je prépare une mosaïque pour la façade de l'école de Montmirey-la-ville, avec deux classes de maternelle. C'est un projet que j'ai proposé puis élaboré avec Emmanuelle Fèvre, la directrice, façon pixel art, sur la thématique des insectes. »

J'ai exposé à la biennale internationale de mosaïque de Chartres l'année dernière, et suis actuellement sélectionnée au niveau régional (Bourgogne-Franche-Comté) par les Ateliers d'Art de France — association qui promeut au niveau national les métiers d'art et organisera une exposition avec la ville de Moirans-en-Montagne en juin. Mais j'ai bien plus d'échanges avec l'international grâce à Facebook et Instagram.

Grâce au programme en ligne d'Artboxy, une galerie suisse basée à Zug, j'ai exposé 3 tableaux à Los Angeles à l'Art Lab Gallery du 1^{er} au 15 février 2023. »



J'ouvre mon atelier sur rendez-vous au
☎ 03 84 81 72 32 ou ✉ cbartkowiak@yahoo.fr.

Découvrir les œuvres de Charlotte Bartkowiak sur
Instagram, Facebook et son site 🌐 www.cha-b.com.

À OFFLANGES

Ludivine Gerardin

Sculptrice de laine,
lainophile, feutrière et
créatrice en art textile



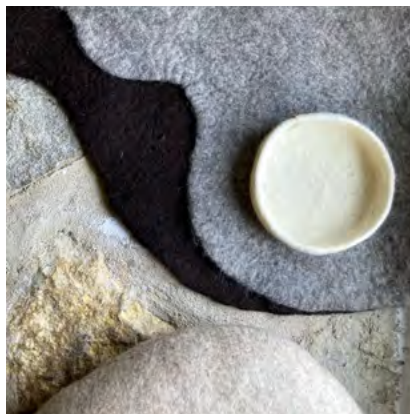
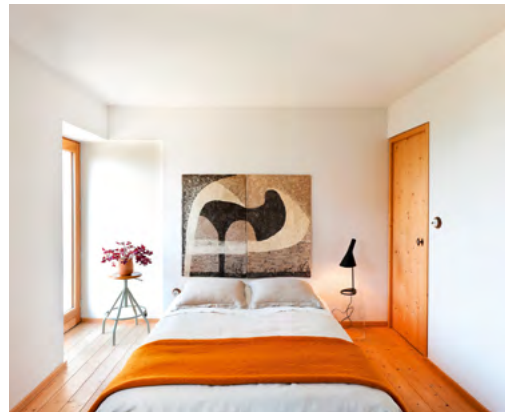
DOSSIER

LA CHALEUR, LA QUALITÉ ET LA SOBRIÉTÉ DE SES CRÉATIONS DONNENT UN ESPRIT ÉPURÉ ET REPOSANT À NOTRE ENVIRONNEMENT

« Je crée des pièces uniques, des tableaux, des tapis et objets pour des ambiances chaleureuses, saines et éthiques. Initialement paysagiste-conceptrice, j'aime la nature, l'art, être touchée par l'essence d'un lieu, de quelqu'un, d'un détail qui ramène au souvenir conscient ou pas, d'une émotion. Derrière chaque ouvrage, il y a mon énergie et la profondeur de la matière, le troupeau et son éleveur, les paysages dans lesquels ils évoluent et des artisans qui ont pris soin de ces fibres. Il m'a fallu du temps pour comprendre ce qui construit mon inspiration et l'envie de me dépasser. Au-delà de la matérialité, les proportions, les formes, les histoires des rencontres que je fais m'émeuvent et tout cela me guide vers ces créations en feutre.

Mes réalisations répondent aux valeurs que je porte et défends : le respect des animaux, le respect des hommes, de leur travail, le respect de la nature et des paysages.

Toutes mes productions sont en matière naturelle et locale. Toutes les laines sont de grandes qualités, à chacune leurs différences. J'aime jouer et mettre en avant leur singularité : leur couleur, l'épaisseur des fibres, leur charge en végétaux, tout ce qui fait la difficulté de les valoriser en fil. Mes créations sont faites à la main, uniques et certaines sur mesure. »



EXPOS À VENIR

Fraisiac le 18 mai 2023 de 10h à 18h
aux Forges de Fraisans (39)

Sauxillanges Festival Laine et Soi (63)
du 14 au 16 Juillet 2023
https://www.facebook.com/fetedelalainesauxillanges/?locale=fr_FR

33^e Édition UNICREA au Château de Coppet
Vaud en Suisse du 5 au 8 octobre 2023
<https://unicrea.ch/le-salon-unicrea/>

Accueil à l'atelier sur rendez-vous au 0625681309 ou ludivine.gerardin@gmail.com.

Pour découvrir ses créations : <https://www.ludifile.com>

Massif de la Serre



Petite montagne allongée,
Socle de granit
Aux affleurements de grès rose,
Paisible à l'ombre des châtaigniers,
Reflet d'une vie
Plus que millénaire.

De tes sources,
De tes grottes,
Coulent les rêves,
Les contes et légendes,
Que des colporteurs assidus
Egrèment au fil du vent,
Suscitant un attrait continuél
Pour la richesse de tes trésors naturels
Enserant vignobles, faune et flore.

Petite montagne allongée,
A tes pieds, des villages aux ailes d'anges,
Marqués d'une croix pattée avec sa meule en pierre,
T'enlacent de leurs chemins feutrés
Jusqu'aux pelouses d'orchidées
Dignes de ta renommée

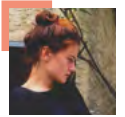
Petite montagne allongée,
Miroir d'impressions,
Beauté d'expressions,
Œuvre du temps,
De la Terre.

✍ Charly Gaudot

Illustration : Paul Migeon

LES AUBÉPINES

Ou.. Comment trouver de la douceur dans ce qui pique !



✂ Textes et illustrations botanique : Lisa Böttcher

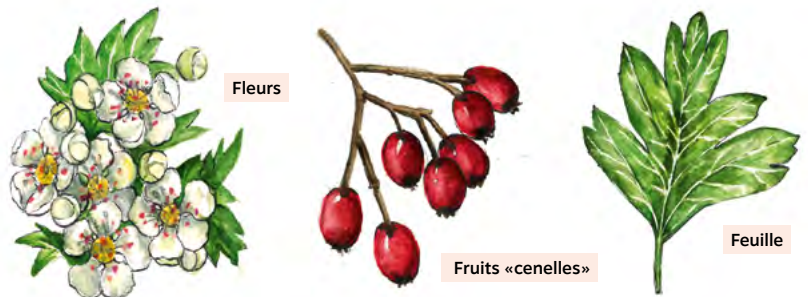
L'aubépine ou plutôt les aubépines – car il en existe de très nombreuses espèces – font partie des classiques des haies, des friches et des lisières forestières. Ce petit arbre ou grand arbuste (il peut atteindre 6 à 12 mètres de hauteur) très rustique et résistant s'accommode de la plupart des sols ou situations. On les retrouve jusqu'en Mongolie et en Sibérie.

UN PEU DE BOTANIQUE...

Le mot «crataegus» vient du grec *krataegos* ou *kratos* qui signifie «force» et fait échos à la robustesse de son bois. L'aubépine est une rosacée, cousine de la rose, mais aussi du fraisier, de la pimprenelle, du pommier. Les espèces plus communes en France sont *Crataegus monogyna* : aubépine à 1 style (*mono=1*, une seule graine par fruit) et *Crataegus Laevigata* : fleur avec 2 styles (2 graines par fruit). Ces deux espèces sont comestibles et leurs propriétés médicinales sont similaires. Lors de la floraison, on peut assister à l'arrivée de la cétone dorée, splendide avec sa carapace vert métallisé, qui vient profiter du nectar des fleurs. Ce n'est pas pour rien qu'on l'appelle aussi le hanneton des roses ! Véritables oasis de vie sauvage, les aubépines fournissent le gîte et le couvert pour les insectes, les oiseaux et les micromammifères. Il existe de nombreuses variétés dont certaines à fleurs doubles, très décoratives. Il n'est pas rare de retrouver dans les jardins de jeunes pousses d'aubépine éparpillées par les oiseaux...

CUEILLETTE D'AUBÉPINE

Tout se consomme dans l'aubépine : ses bourgeons, ses boutons floraux, ses jeunes feuilles, ses fleurs, ses fruits, ses graines. Les bourgeons et jeunes feuilles



qui apparaissent en avril peuvent se brouter directement sur l'arbre. C'est le moment où la force végétale est la plus puissante, où elle concentre toute son énergie pour préparer l'ouverture des feuilles, des fleurs. Mais prenez garde aux rameaux épineux (aub-épines !). Fin avril, on cueille les fleurs encore en boutons ou juste ouvertes, ainsi que les jeunes feuilles que l'on fera sécher pour préparer une tisane médicinale. Pour ne pas affaiblir la plante, veillez à ne pas tout prélever sur le même arbre. Les fleurs sont blanches ou rosées, les étamines sont rougeâtres. Parfumées et très mellifères, les fleurs sont regroupées par 10 à 15, chacune portant 5 pétales séparés. Les fruits appelés «cenelles» sont ovoïdes, rouges vifs. Ils apparaissent plus tardivement (septembre-octobre) et peuvent être ajoutés aux tisanes. C'est dans le tissu de la peau du fruit que se logent les flavonoïdes, protecteurs du système cardio-vasculaire. Les fruits ont un parfum qui rappelle celui de la pomme. N'ayant pas un grand intérêt gustatif cru, on les préfère cuits, mélangés à d'autres fruits en compote, ou utilisés pour des liqueurs, des vins. Ils sont très riches en amidon. Les noyaux, nettoyés et séchés torréfiés puis réduits en poudre peuvent servir de substitut au café.



TISANE DU CŒUR, BREUVAGE DE LA NUIT

Voici l'une des médicinales les plus importantes de notre flore. La phytothérapie propose d'excellents remèdes pour soigner les maladies cardiaques dont l'aubépine, surnommée «la valériane du cœur». Elle protège des maladies cardio-vasculaires et favorise le sommeil, comme la valériane. C'est une bonne plante compagne pour combattre les insomnies, le stress, les angoisses, les spasmes de l'estomac d'origine nerveuse. L'aubépine n'est pas sédative ; elle est relaxante. Elle n'induit pas un état de sommeil, mais un état de détente. Sous forme d'elixir, ou de teinture mère, elle soutient le cœur émotionnel et psychologique, lorsque l'on traverse des moments de mélancolie. Côté cœur, cette plante peut accompagner les personnes ayant des troubles cardiaques : arythmie, essoufflements, tachycardie. Elle soutient les cœurs malades, épuisés, ou vieillissants. Son action est lente, mais sûre. On ne peut rien espérer de l'aubépine sur le court terme, mais de très bons résultats sur le long terme.

Visionnez la vidéo de l'herbaliste

Christophe Bernard pour une explication précise et complète du fonctionnement de l'aubépine sur l'organe du cœur.

▶ youtube.com/watch?v=5R6yf7f-ch4&t=440s



PRÉCAUTIONS Consultez un naturopathe avant de suivre une cure d'aubépine.

Un risque d'interaction médicamenteuse est possible. Si vous souhaitez utiliser cette plante et que vous suivez un traitement particulier, il est donc important de se tourner vers un professionnel de la santé, ouvert aux thérapies naturelles.

FACE AUX PFAS

Saviez-vous que dix millions de composés chimiques ont été créés au cours du XX^e siècle, parmi lesquels 150000 ont reçu des applications commerciales ?

Ce déferlement de molécules trouve aujourd'hui son apogée dans l'existence de polluants éternels (PFAS) disséminés dans les moindres recoins de la planète et responsables de nombreuses maladies.

Une vaste enquête internationale vient de mettre à jour les lieux où se concentre cette pollution en Europe. Faire l'histoire de la chimie industrielle conduit à ce constat glaçant : l'innovation technologique n'a fait que substituer des poisons les uns aux autres.

C'EST QUOI LES PFAS ? (prononcer «piface»)

Les Substances Per et PolyFluoroAlkylées constituent une famille de plus de 4000 molécules différentes (issues à l'origine de la synthèse du polytétrafluoroéthylène en 1938, que la firme chimique américaine DuPont de Nemours a commercialisé dès 1949 sous le nom de Téflon) utilisées dans de nombreux produits tels qu'imperméabilisants, mousses à incendie, emballages alimentaires, antiadhésifs, etc. Une de leurs caractéristiques communes est de contenir du fluor. Qualifiées de «polluants éternels», elles sont toxiques et persistantes. Lorsqu'elles sont dispersées dans l'air et dans l'eau, elles sont absorbées par les organismes vivants, dont nous-mêmes, avec des impacts graves sur notre santé (cancers des testicules, reins, seins, effets sur les systèmes immunitaire et thyroïdien...).

« Nous vivons tous proches d'un milieu contaminé aux PFAS »

CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE DE CES MOLÉCULES ENGENDRE UNE DISPERSION DANS L'ENVIRONNEMENT

La production de ces substances induit des rejets dans l'air et dans l'eau.



Un des sites de production proche de chez nous est celui de Solvay à Tavaux. On y fabrique des gaz fluorés, qui, dans leur majorité, sont considérés comme des PFAS selon la définition de l'OCDE. Cette fabrication donne lieu à des émissions dans l'air et des rejets dans l'eau. Les analyses faites autour de sites de production similaires aux États-Unis et aussi aux alentours des usines Arkema et Dakin à côté de Lyon, ont révélé la présence de PFAS dans l'environnement. On peut donc supposer qu'il en est de même à Tavaux. Malheureusement il n'a pas été possible jusqu'à présent de disposer des mesures de suivi. Les demandes d'intervention par les services publics n'ont jamais été acceptées par Solvay.

Il en est de même lors de leur intégration à des matériels ou des produits.

Il peut s'agir d'application d'antiadhésif, de traitement imperméabilisant, de production de mousse anti-incendie... avec



Participez à l'interpellation :
<https://shaketonpolitique.org/interpellations/reach-revision>

Une révision du règlement REACH sur les produits chimiques est nécessaire !

rejets de vapeurs et poussières, dans l'air et dans l'eau. Un exemple se situe à l'**usine Tefal à Tournus**. Mais aucune évaluation de la pollution n'a été faite, alors que le site équivalent de Rumilly en Haute-Savoie, où sont fabriqués des ustensiles de cuisine, a révélé une pollution aux PFAS.

L'utilisation de ces matériels ou ces produits est également source de pollutions.

Parmi les cas d'utilisation des matériels ou des substances, on peut citer le cas des mousses anti-incendie utilisées lors d'exercices sur la **base militaire de Luxeuil-les-Bains**. Ce site est répertorié comme pollué aux PFAS. Plus généralement, l'utilisation courante de produits et matériels contenant des PFAS provoque une diffusion de petites particules dans l'environnement, puis en fin de vie des matériels, génère des déchets plastiques éternels.

Avec dix-sept autres médias européens, au sein de l'enquête internationale « Forever Project Pollution », le quotidien *Le Monde* a publié le 23 février 2023, la carte de la pollution de l'Europe par les per- et polyfluoroalkylées (PFAS). Cette enquête donne un éclairage sur la situation de la pollution aux PFAS sur de nombreux sites, dont **une cinquantaine en Bourgogne-Franche-Comté**.

L'Europe compte plus de 17000 sites contaminés à des niveaux qui requièrent l'attention des pouvoirs publics (au-delà de 10 nanogrammes par litre) et la contamination y atteint des niveaux jugés dangereux pour la santé (plus de 100 nanogrammes par litre) dans plus de 2100 « hotspots ».



LA FRANCE ACCUSE UN RETARD CONSIDÉRABLE DANS LA LUTTE CONTRE LES PFAS

Si aucune action n'est menée, 4,4 millions de tonnes de PFAS seront relâchées dans l'environnement dans les trente prochaines années.

L'alerte donnée à l'occasion de la campagne de mesure des PFAS dans l'eau de boisson menée en 2009-2010 par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) est malheureusement restée trop longtemps sans suite. Devant la difficulté d'analyser l'environnement des sites industriels et le manque de limitation dans l'utilisation des PFAS, il est nécessaire au plus vite d'avoir une législation contraignante. Nous manquons cruellement de connaissances sur le sujet et nos systèmes de contrôle ne sont pas à la hauteur : il n'y a pas de contrôle de l'eau potable, pas de normes sur les sols, pas de normes sur l'air.

COMMENT LA SITUATION PEUT-ELLE S'AMÉLIORER?

Le plan d'action PFAS 2023-2027 qui vise enfin à réduire les risques à la source, à poursuivre la surveillance des milieux, à accélérer la production des connaissances scientifiques et à faciliter l'accès à l'information pour les citoyens est-il suffisamment ambitieux? Le Gouvernement a-t-il pris pleinement conscience de la gravité de la pollution? L'action de la France s'inscrit dans le cadre européen, et le règlement européen sur les substances chimiques (REACH) est justement actuellement en cours de révision. Il faut dire que les PFAS ne sont pas à ce jour inscrites dans la liste des substances à déclarer par les industriels... Dans ce cadre, la Commission européenne et l'agence européenne des produits chimiques (ECHA) étudient la possibilité d'interdire la famille des molécules PFAS, dans l'Union européenne (UE). Depuis des décennies les interdictions de ce type sont très lentes, car elles sont faites molécule par molécule. L'interdiction appliquée à toutes les molécules de la famille des PFAS serait une avancée spectaculaire.

En savoir + : Rapport de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) sur les PFAS publié en avril 2023. <https://serre-vivante.pagesperso-orange.fr/docs/2023-04-14igedd-pfas.pdf>

Explorez la carte d'Europe de la contamination par les PFAS :
https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2023/02/23/polluants-eternels-explorez-la-carte-d-europe-de-la-contamination-par-les-pfas_6162942_4355770.html



Peux-tu voir où se cache la pollution aux PFAS?

...c'est pas difficile n'est-ce pas?

#BanPFAS

DU 12 AVRIL AU 2 MAI

Une consultation publique est ouverte

Une consultation du public est ouverte du 12 avril 2023 au 2 mai 2023 relative à un projet d'arrêté ministériel permettant d'identifier les sites industriels ICPE potentiellement émetteurs de substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) dans leurs rejets aqueux.

<https://www.vie-publique.fr/consultations/288969-consultation-substances-polyfluoroalkylees-dans-les-rejets-aqueux-icpe>

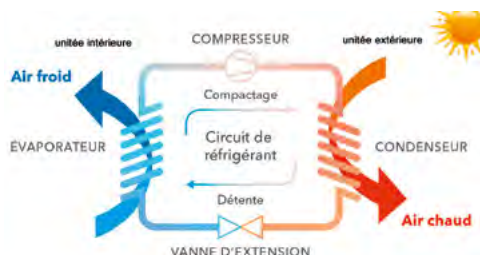


LES INDUSTRIELS DE LA CHIMIE PROTÈGENT LEURS INTÉRÊTS...

Mais ne nous y trompons pas, ce projet est contré par un intense lobbying mené par une centaine d'organisations et une trentaine d'industriels de la chimie, dont Solvay. Leur objectif est d'atténuer les obligations de restriction de ces substances. Heureusement, les investisseurs, qui permettent le développement des entreprises, sont préoccupés par les produits chimiques toxiques, et un groupe gérant 8 000 milliards de dollars d'actifs a écrit aux plus grandes entreprises chimiques du monde pour leur demander d'abandonner progressivement l'utilisation des PFAS. Ils estiment qu'une réglementation plus stricte en matière de produits chimiques leur ferait courir moins de risques lorsqu'ils investissent dans des entreprises au sein de l'UE. Il est vraiment urgent de réformer le REACH, de remédier à ses lacunes, afin d'accroître le niveau de protection des personnes et de l'environnement, et de garantir que les industries européennes innovent en vue d'obtenir des produits chimiques plus sûrs et plus durables. S'exprimant lors d'un événement sur la réforme du REACH organisée à Bruxelles début mars 2023, le commissaire européen à l'environnement Virginijus Sinkevičius a déclaré que les fonctionnaires de la Commission européenne «travaillent à plein régime sur la révision» et que la proposition REACH sera prête «avec un peu de chance avant l'été». Le gouvernement français par les voix du ministre Christophe Béchu, et de la secrétaire d'État, Bérangère Couillard, a affirmé soutenir une révision rapide de ce Règlement. La révision sera-t-elle prête pour juin 2023? Après, quel sera le temps nécessaire pour faire appliquer le règlement...



LA CLIMATISATION, VOUS CONNAISSEZ ?



Son utilisation a de très lourdes conséquences, à bien soupeser avant de s'équiper.

LA CLIM, C'EST COMME UN FRIGO... MAIS C'EST L'INVERSE !

Climatiseurs et réfrigérateurs sont tous deux des appareils frigorifiques. Un fluide réfrigérant est comprimé et condensé sous haute pression, puis évaporé. Les calories captées au niveau de l'évaporateur et du compresseur seront ensuite évacuées au niveau du condenseur pour maintenir une température plus froide que celle de l'environnement extérieur. Pour la clim notre espace de vie est l'intérieur du frigo ! Généralement le condenseur est installé à l'extérieur, à un endroit ombragé et bien ventilé pour dissiper la chaleur dans l'air ambiant. Un appareil dont le condenseur n'est pas installé hors de la pièce à rafraîchir constitue une totale aberration, puisqu'il y rejette beaucoup plus de calories qu'il n'en a captées...



UN FONCTIONNEMENT CATASTROPHIQUE POUR LE CLIMAT

Au vu du changement climatique, les caractéristiques d'un tel système sont catastrophiques, et de mon point de vue (sauf exceptions : hôpitaux, chaînes du froid...) son utilisation revient à sauter dans une rivière pour éviter d'être mouillé

par la pluie... En effet — sans parler de l'énergie grise afférente à la fabrication, l'installation, l'entretien et l'élimination de l'appareil — son seul fonctionnement va, pour chaque calorie rejetée à l'extérieur, ajouter à celle-ci près d'une dizaine d'autres... Cet énorme défaut tient à une notion de physique élémentaire : le « rendement », rapport entre l'énergie fournie à un système, et ce qu'il en restitue sous forme « utile ». Conséquence des lois de la thermodynamique, s'il est relativement aisé de produire de la chaleur à partir de n'importe quelle autre forme d'énergie, il est beaucoup plus difficile de « saisir » de la chaleur. Cela suppose deux changements d'état du fluide caloporteur, de l'état gazeux à l'état liquide et inversement. L'usage d'un compresseur conduit à consommer deux calories pour en transporter une ! Un rendement voisin de 33 %. Mais l'énergie utilisée provient d'un autre système plus global qui fabrique et achemine électricité dont le rendement est aussi médiocre : 60 à 70 % de l'énergie fournie pour fabriquer l'électricité est perdue. Les pertes du réseau de distribution diminuent encore le tout. Voici comment on consomme près de 10 fois plus de puissance que celle réellement utile dans notre appareil ! Ces calories « inutilement » rejetées à l'extérieur contribuent à réchauffer l'atmosphère...

ALORS, QU'EN PENSER ?

À chacun sa vérité, bien sûr ; mais il me semble pouvoir conclure que c'est le genre d'engin qu'on ne devrait utiliser qu'avec beaucoup de parcimonie. Ce qui pose alors une autre question : si on ne l'utilise que très peu, est-il encore bien raisonnable de l'avoir fait installer ? À chacun d'en juger. Pour moi, ça y est, j'ai décidé.

✂ Louis Pinsard



Souvenez-vous de ses engagements : écologie, non-violence, solidarité avec toutes les luttes de libération...

Louis Pinsard nous a quittés mardi 21 février 2023 dans sa 88^e année. Avec cet article qu'il nous avait proposé à l'automne, les administrateurs de Serre Vivante veulent rendre hommage à l'ami qui vécut l'écologie au quotidien, illustrant humblement que vivre autrement est possible. Notre amitié et sincères condoléances vont bien sûr à Claude sa compagne, à leurs enfants et à tous leurs proches. S'il avait souhaité ni fleurs ni couronnes, une collecte pour le Secours Populaire et pour Greenpeace a été organisée lors de ses funérailles. Que cet artisan d'un monde meilleur continue longtemps à nous inspirer.

8 ASTUCES FRAICHEUR

- ✓ **Souffler de l'air frais.** S'il fait trop chaud, le ventilateur souffle de l'air chaud... Placez sur son axe un bol de glaçons ou des bouteilles d'eau très fraîches. En soufflant dessus, l'air va se rafraîchir.
- ✓ **Humidifier vos rideaux ou placer des draps mouillés devant la fenêtre.** Une solution simple pour rafraîchir l'air chaud extérieur lorsqu'il pénètre chez vous.
- ✓ **Faire sécher son linge dans sa chambre.** L'humidité contribue à faire baisser la température de la pièce. En plaçant un ventilateur devant le linge, l'air ventilé sera plus frais !
- ✓ **Manger frais.** Les soupes froides et smoothies ont un effet très désaltérant et rafraîchissant. Privilégiez les salades, les gaspachos, et les sorbets en dessert ! Si vous saturez des crudités, cuisez vos légumes avant de les consommer frais en salade.
- ✓ **Prendre une douche tempérée.** La douche froide n'est pas la meilleure option. Avec une eau à 20°, vous ressentez déjà une sensation de fraîcheur sans provoquer de choc thermique. En mouillant votre tête, la sensation sera plus forte.
- ✓ **Utiliser un brumisateur !** Les atomiseurs d'eau procurent une agréable sensation. Il existe des modèles adaptés pour le jardin. Idéal quand les enfants jouent à l'extérieur !
- ✓ **Une serviette humide sur la nuque.** Mouillez un gant de toilette ou une petite serviette et placez-la sur la nuque. Idéal pour aider les enfants à s'endormir...
- ✓ **Rafraîchir son lit.** Pour éviter les nuits blanches, pulvérisez un peu d'eau sur vos draps, ou votre oreiller. Une bouillotte passée au congélateur est également efficace, tout comme mettre votre oreiller au frigo (protégé dans un sac). Manque de place ? Essayez déjà avec votre seule taie d'oreiller !



EAU POTABLE CONTAMINÉE, CELA DOIT CESSER.

Les métabolites du S-métolachlore ont privé d'eau potable les habitants des 14 communes desservies par Syndicat des Eaux de Montmirey-le-Château l'année dernière.

Le 15 février 2023, l'Agence française de sécurité sanitaire (Anses) annonce le retrait des principaux usages de cette substance, suscitant l'émotion dans le monde agricole. En mars, lors du congrès de la FNSEA, syndicat agricole majoritaire très productiviste, le ministre de l'Agriculture a déclaré demander à l'Anses de revoir sa décision. Cette position, incompréhensible, a soulevé l'indignation de nombreux élus, des associations environnementales et de tous ceux que préoccupent la santé et l'environnement.

L'ANSES ENTÉRINE LE RETRAIT DU S-MÉTOLACHLORE

Fort heureusement depuis la décision publiée le 20 avril 2023, les principaux usages de ce puissant herbicide agricole commercialisé par Syngenta, le poids lourd allemand du secteur, sont désormais interdits en France. La fin de vente et de distribution est fixée au 20 octobre 2023 et, concession à la profession, un délai est autorisé pour l'utilisation des stocks jusqu'au 20 octobre 2024. Au plan européen, les États membres de l'UE doivent statuer sur le sort du pesticide d'ici novembre.

ALERTE AU CHLOROTHALONIL

Le 6 avril, l'Anses a publié une étude sur la présence dans l'eau potable de composés chimiques qui ne sont pas, ou peu, recherchés lors des contrôles réguliers. Les prélèvements ont concerné le territoire français et ont donné lieu à plus de 136 000 résultats. L'étude s'est focalisée sur 157 pesticides et les métabolites issus de leur dégradation dans les milieux.

Les résultats sont préoccupants. Ils montrent une vaste contamination aux résidus de pesticides, même des années après leur utilisation. Sur les 157 produits toxiques recherchés, 89 sont détectés au moins 1 fois dans les eaux brutes et 77 fois dans les eaux traitées. L'étude pointe le métabolite du fongicide chlorothalonil (cancérogène possible interdit en 2019) appelé « R471811 ». Ce dernier est retrouvé dans plus d'un prélèvement sur deux, avec des dépassements de la limite de qualité (0,1 µg/litre) dans plus d'un prélèvement sur trois ! Cela montre la faillite du suivi post homologation pour cette molécule dont on sait depuis 2006 la capacité à produire des métabolites en quantité importante.

La faiblesse du système d'évaluation et d'autorisation des pesticides qui conduit à cette situation sanitaire est scandaleuse. Nos décideurs politiques doivent agir. Il est urgent de réduire la dépendance de l'agriculture aux pesticides, qui contaminent nos eaux, mais aussi nos sols, notre air et nos aliments !

Pascal Blain

Elle a beau être transparente, l'eau que nous buvons cache des choses.



Des nouvelles de la station de traitement des eaux de Thervay

Un traitement complémentaire au charbon actif a été mis en service en septembre 2022 pour éliminer les pesticides et leurs métabolites.

Les molécules des pesticides vont être piégées par le charbon actif jusqu'à ce que celui-ci soit saturé. Il sera alors nécessaire de remplacer le filtre. Des analyses sont réalisées chaque mois par le syndicat, en plus du contrôle sanitaire réalisé par l'ARS, afin de s'assurer de l'efficacité du traitement et de déterminer à quel moment le filtre doit être remplacé. Les analyses réalisées montrent l'efficacité du filtre.

LE CURATIF À UN COÛT

Le coût des travaux s'est élevé à 243 200 € HT. Ils ont été réalisés par les entreprises SOEGA et Thiou Services et subventionnés à hauteur de 40% par l'État. Afin de réduire les délais de mise en œuvre, le syndicat a choisi de louer le filtre et de le renouveler une fois le charbon saturé, environ une fois par an. Le loyer est de 16 550 €/an et le renouvellement du filtre est estimé à 41 000 € HT. Le coût d'exploitation du filtre revient donc à 0,24 €/m³.

S'INSCRIRE DANS LE LONG TERME SANS NÉGLIGER LA PRÉVENTION

Bien que les seuils réglementaires aient été relevés au-delà des concentrations que l'on retrouvait dans l'eau avant la mise en place du traitement, le Syndicat des eaux de Montmirey-le-Château souhaite pérenniser l'installation et réfléchit à l'achat de filtres définitifs, moins coûteux à long terme. En parallèle, les actions préventives se poursuivent avec la parution prochaine de l'arrêté préfectoral agrandissant le périmètre de protection du captage.

Delphine TERNET, Responsable technique du Syndicat des Eaux de Montmirey-le-Château siaejura@wanadoo.fr

En savoir + : Étude Anses mars 2023 :

<https://serre-vivante.pagesperso-orange.fr/docs/55anses2.pdf>

Avis de l'Anses sur les métabolites du chlorothalonil :

<https://serre-vivante.pagesperso-orange.fr/docs/55anses.pdf>

L'Inrae de Dijon a montré que des alternatives au S-métolachlore existent : faux semis, rotation des cultures et désherbage mécanique... Des techniques issues de l'agriculture biologique, parfois plus lentes, plus coûteuses, mais qui vont rapidement s'améliorer si elles se généralisent.



Pascal Blain

LE NUCLÉAIRE FRANÇAIS SOUS EMPRISE RUSSE

Plus c'est gros, plus ça passe : à quelques rares exceptions, les mots pour évoquer le nucléaire dans les médias et la parole publique relèvent de la vérité alternative, chère à Poutine, à Trump et à quelques autres. Et l'on nous rabâche malheureusement une histoire complètement fausse.

UNE ÉNERGIE BON MARCHÉ?

FAUX Le nucléaire est une des énergies les plus coûteuses. Les partisans du nucléaire, invoquant l'urgence de la lutte pour le climat, affirment souvent que les énergies renouvelables ne permettraient pas de produire suffisamment d'électricité, mais ceci est de moins en moins exact. La baisse incroyable du coût des énergies renouvelables a influé sur la capacité de production nucléaire et depuis une vingtaine d'années a fait passer la part du nucléaire dans l'électricité au niveau mondial sous le seuil des 10 %. Les investissements se font désormais massivement dans le renouvelable. Si en 2021, les investissements dans le nucléaire ont été de l'ordre de 24 milliards de dollars, ceux dans le renouvelable ont été de l'ordre de 350 milliards de dollars. Si la France a longtemps bénéficié d'une énergie bon marché, grâce au nucléaire payé par les contribuables Français, l'énergie nucléaire elle-même est aujourd'hui une des plus coûteuses.

Corinne Lepage, dans une tribune publiée dans le monde du 19 novembre 2022 rappelle que :

« Les analystes de Bloomberg New Energy Finance disent qu'un nouveau kWh nucléaire coûte cinq à treize fois plus cher qu'un nouveau kWh solaire ou éolien. »



POUR ASSURER NOTRE INDÉPENDANCE?

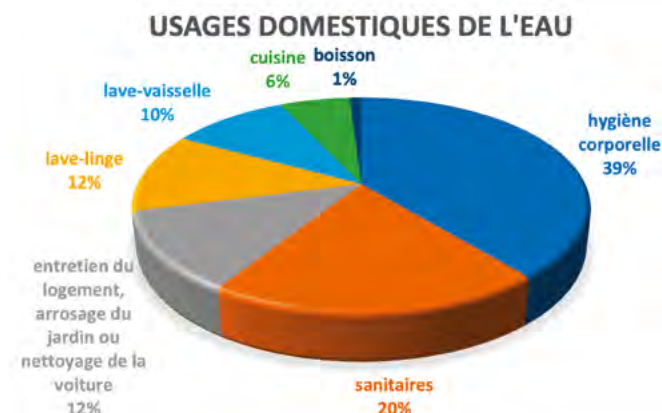
FAUX Le vent, le soleil, l'eau assurent notre indépendance. Il n'en va pas de même de l'uranium, qui est extrait de pays « complexes », comme le Niger ou le Kazakhstan. Il faut 7800 tonnes d'uranium naturel pour obtenir 1080 tonnes d'uranium enrichi, soit la quantité nécessaire au fonctionnement annuel des centrales nucléaires françaises. Le combustible nous rend fortement dépendants du russe Rosatom, comme si le précédent du gaz ne nous avait pas suffi.

Greenpeace France a publié en mars un rapport sur les liens entre l'industrie nucléaire française et cette entreprise nucléaire qui démontre que la France est pieds et poings liés à la Russie. Le constat est accablant : Rosatom a la mainmise sur une grande partie des importations d'uranium naturel provenant du Kazakhstan et d'Ouzbékistan. Ces dernières représentent près de la moitié de l'uranium naturel importé chaque année en France. La filière nucléaire française, loin d'être gage de la souveraineté énergétique française, est bel et bien dépendante de la filière nucléaire russe à toutes les étapes du parcours de l'uranium, sans alternative crédible possible. Malgré le début de la guerre en Ukraine il y a plus d'un an, la France n'a pas stoppé son commerce nucléaire avec la Russie, bien au contraire.

Le saviez-vous?

La consommation d'eau moyenne d'un Français s'élève à 150 litres d'eau potable par jour, c'est-à-dire 55 m³ par an (20 m³ par enfant). C'est 42 % de moins qu'en Suisse mais 13 % de plus qu'en Allemagne par exemple. Cette moyenne est variable selon les habitudes du consommateur et les équipements du foyer.

En comparaison, le circuit de refroidissement d'un réacteur nucléaire utilise de 25 à 50000 m³ avec un débit de circulation 40 à 50 m³/s. Le prélèvement d'eau est de 40 à 50 m³/seconde en circuit ouvert (1000 Mm³/an) et (seulement) 2 m³/seconde en circuit fermé avec tour aéroréfrigérante (50 Mm³/an).



LE MIRAGE DU RETRAITEMENT DES DÉCHETS

Au-delà de l'uranium naturel, la France a quasiment triplé ses importations d'uranium enrichi russe. Il faut dire que la Russie dispose, avec l'usine de Tomsok à Seversk, de la seule usine de conversion au monde capable de retraiter le combustible usagé et de le réenrichir pour en utiliser une maigre part. Le combustible irradié traité à l'usine de La Hague est envoyé en Russie pour être enrichi, un processus qui consiste à faire passer sa concentration d'uranium 235 de 1 à 4 %. On obtient 10 % d'uranium de retraitement enrichi pour 90 % de déchets qui restent à la charge de l'enrichisseur. La construction de nouveaux réacteurs nucléaires, actuellement en débat, ne garantirait en aucun cas la souveraineté énergétique, car elle maintiendrait la France dépendante des pays fournisseurs d'uranium, et tout particulièrement de la Russie.



CHOIX DÉRAISONNABLES

Aucun EPR n'a été vendu à l'étranger depuis les deux réacteurs de Hinkley Point, en réalité vendus à EDF, à qui appartient British Energy. Inutile de s'appesantir sur l'EPR finlandais d'Olkiluoto dont la construction a débuté en 2004 et dont l'exploitation commerciale n'a pas encore commencé dix-neuf ans plus tard et Flamanville 2 qui aurait dû démarrer en 2012 et coûter 3,3 milliards d'euros (on a déjà dépassé les 19 milliards !) et n'a toujours pas démarré.

Notre dépendance au nucléaire a conduit les dirigeants successifs à tout mettre en œuvre pour empêcher le développement des énergies renouvelables en France et le relais ne peut donc être suffisamment pris aujourd'hui par les énergies vertes, alors que la vétusté de notre parc

nucléaire apparaît dans toute sa nudité. Penser que la solution passe par la réalisation de six nouveaux EPR (voire douze) dans les vingt ans qui viennent, relève de la pensée magique.

Pour se rapprocher rapidement de l'autonomie énergétique, de manière décarbonée, la France doit mettre en place une véritable politique de sobriété, avec des objectifs à la fois climatiques et énergétiques, mais aussi soutenir un développement massif des énergies renouvelables, en acceptant une réelle décentralisation énergétique et des investissements massifs dans les réseaux de proximité. Les scénarios de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie ou de RTE, fondés exclusivement sur les énergies renouvelables, montrent que c'est possible.



Livraison à la France d'une importante cargaison d'uranium enrichi en provenance de Russie dans le port de Dunkerque le 20 mars 2023.

En savoir + : <https://serre-vivante.pagesperso-orange.fr/docs/55nucleaireGreenpeace.pdf>

LE 3 JUIN À PARIS...

Contre le nucléaire, ses bombes et ses déchets

Face à l'in vraisemblable relance du nucléaire une rencontre anti-nucléaire, pacifique et déterminée, est prévue le 3 juin à Paris autour du mot d'ordre : « les Communs que nous protégeons ». La dernière alerte du GIEC et le grave faux-semblant d'action climatique du gouvernement appellent à une mobilisation de grande ampleur de toutes les luttes écologiques et sociales.

Soyons la force du nombre !

En savoir + : <https://www.sortirdunucleaire.org>



CA-SYS

L'agro-écologie *in vivo*

Ce qui se passe dans un champ dépend en partie des éléments paysagers qui l'entourent et des modes de conduite des parcelles alentour. Les bandes enherbées agissent sur le maintien de la biodiversité et sur la limitation des adventices ; les bandes fleuries ont un effet sur les auxiliaires des cultures. Mais tout cela est bien complexe ! Une des failles vient souvent de l'incohérence entre ce que l'on fait pour la biodiversité sauvage autour des parcelles et ce que l'on fait pour limiter les bioagresseurs au cœur des parcelles.

UNE FERME EXPÉRIMENTALE UNIQUE

À Bretenière, au sud de Dijon, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) gère le domaine d'Époisses. Là, sur 125 ha contigus, la plateforme CA-SYS permet de tester en plein champ des systèmes agro-écologiques pour envisager un avenir plus durable à l'agriculture. Le parcellaire de la ferme et la conduite des parcelles ont été complètement réorganisés à l'été 2018 avec l'introduction de plus de 10 % de la surface en infrastructures agro-écologiques (3,4 km de haies sur le pourtour du dispositif, 3,7 km de bandes fleuries, 11,4 km de bandes enherbées), ces deux aspects intra et extra-parcellaires étant réfléchis en cohérence et co-construits avec la profession agricole. La plateforme comprend un ensemble où toutes les parcelles contiguës sont en semis direct sous couvert et donc sans labour ; un système où toutes les parcelles mobilisent le travail du sol (labour occasionnel, faux semis, désherbage mécanique) et enfin une zone mixte.

125 HECTARES SANS PESTICIDES

Les 125 hectares de culture, tous sans produits phytosanitaires, cherchent à maximiser la biodiversité fonctionnelle pour favoriser de nombreuses fonctions écosystémiques. Les bioagresseurs sont régulés par des auxiliaires ou la mobilisation des couverts dans la rotation afin de favoriser la compétition pour étouffer les adventices et la prédation des graines. Pour limiter les apports d'engrais minéraux exogènes à la parcelle, la totalité des systèmes testés mobilise les légumineuses qui fixent l'azote atmosphérique et ne nécessitent pas de fertilisation azotée. La fabrication d'engrais de synthèses fait appel à des ressources non renouvelables et émet des gaz à effet de serre. Il est donc important de réduire la dépendance à ceux-ci. Les pratiques agricoles peuvent favoriser la diversité microbienne des sols pour améliorer les fonctionnalités en lien avec la dégradation de la matière organique, la nourriture des plantes en symbiose avec les mycorhizes, limiter les pertes via les émissions de N₂O par les sols, etc. Le choix variétal se doit d'être judicieux afin de favoriser les interactions plantes/micro-organismes.

LA TRANSITION EN PERSPECTIVE ET OBJET D'ÉTUDE

L'objectif est d'atteindre en 10 à 12 ans une rentabilité et une productivité équivalentes aux systèmes pratiqués par les agriculteurs voisins, mais sans pesticides, en se servant de la biodiversité cultivée et sauvage comme moyen de production. Déplacer des équilibres écologiques, recréer un sol vivant et fonctionnel prend du temps, et cette transition est un objet d'étude scientifique pour tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de l'agriculture.

 Pascal Blain

En savoir + : Stéphane Cordeau, chercheur  stephane.cordeau@inrae.fr
 03.80.69.32.67 et Violaine Deytieu, ingénieure de recherche à l'INRAE, co-animateurs de la plateforme CA-SYS



L'agro-industrie se place

L'agrobusinessman de 49 ans désigné le 13 avril 2023 à la tête de la FNSEA est sur la ligne productiviste du puissant syndicat agricole.

Diplômé d'une école de commerce parisienne, Arnaud Rousseau a travaillé dans le courtage agricole avant de reprendre une exploitation de 700 ha en Seine-et-Marne. Productiviste assumé, il exploite de grandes cultures (colza, tournesol, blé, betterave, maïs). Président de la fédération des producteurs d'oléagineux, il préside également le groupe Avril, géant des huiles (près de 7 milliards de chiffre d'affaires en 2021) plus connu au travers des marques Lesieur, Isio 4 ou Puget, mais aussi très actif dans les agrocarburants (*) et l'alimentation du bétail. Il succéda à cette présidence à Xavier Beulin à son décès en 2017 (Xavier Beulin dirigeait également la FNSEA). Au nom de la «souveraineté alimentaire», il faut «produire mieux, produire de l'alimentation», mais aussi «de l'énergie», écrit-il dans une profession de foi adressée aux administrateurs du syndicat où il plaide pour une «agriculture offensive (...) qui refuse de se laisser enfermer par les idéologies, les violences inacceptables, et les sirènes de la décroissance». En cumulant ses activités professionnelles et syndicales, l'homme d'affaires saura-t-il éviter les conflits d'intérêts ?

(*) Agrocarburants : On brûle chaque jour en Europe l'équivalent de 19 millions de bouteilles d'huile de tournesol et de colza dans les voitures et les camions.

 <https://www.transportenvironment.org/discover/les-biocarburants-europeens-un-gachis-pour-la-planete>

Le saviez-vous ?

En France, on compte près de 41 000 espèces d'insectes, dont environ 7 500 liées à l'agriculture : 2 000 ravageurs mais aussi 5 500 auxiliaires d'un grand intérêt agronomique.





PROTÉGER LE LYNX

La France se dote d'un Plan national d'actions pour protéger le lynx boréal dont la situation est jugée préoccupante.

Le Lynx est le plus grand félin sauvage présent en Europe. Disparu

en France au début du 20^e siècle avant d'y être réintroduit, il reste menacé d'extinction. On compte seulement 150 individus dans le Jura et les Alpes, et quelques-uns dans les Vosges. Contrairement au loup, ce mammifère ne colonise pas rapidement de nouveaux milieux. La connectivité entre massifs forestiers est cruciale pour permettre à la fois la dispersion des jeunes et les déplacements des adultes pour établir de nouveaux territoires et pour trouver un partenaire pour se reproduire. Le lynx joue un rôle de régulateur dans le fonctionnement des écosystèmes forestiers. Pour assurer la diversité génétique et la survie de l'espèce, l'association Ferus et le Centre Athénas, spécialisé dans la sauvegarde du lynx, réclament en vain des réintroductions de lynx.

<https://serre-vivante.pagesperso-orange.fr/docs/55lynx.pdf>



+ de 500 personnes rassemblées à Besançon le 11 mars pour le loup

LOUP : DISCUTER POUR NE PAS TIRER

Élever des animaux, dans un contexte de grande vulnérabilité causée par les bouleversements climatiques, la dérégulation des marchés agricoles, et l'instabilité géopolitique actuelle, n'est pas facile.

Aussi découvrir que l'un d'entre eux a été grièvement blessé ou tué par un prédateur, qu'il s'agisse d'un chien errant, d'un braconnier ou d'un loup, est un coup très dur. La douleur et la souffrance qui en résultent, tout le monde peut la comprendre et la partager. Pour autant on ne peut faire du loup un bouc émissaire. Les grands prédateurs sont indispensables à l'équilibre des écosystèmes, sans lesquels des pans entiers seraient gravement perturbés. Le retour en France d'une espèce menacée selon la liste de référence élaborée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), questionne la domination de l'économie sur notre rapport à la vie elle-même. La nécessaire cohabitation des troupeaux et du loup nous impose d'expérimenter des mesures de protection combinées des troupeaux (présence humaine, chiens de protection, clôtures électriques...). L'État finance à 80 % toutes les dépenses de protection, du salaire des aides-berger jusqu'aux croquettes des chiens. La Présidente de Région appelle à la création d'un espace de dialogue. Il est nécessaire pour que les services de l'État, de la Région, les agriculteurs touchés, les représentants du monde agricole et des associations naturalistes trouvent ensemble des solutions viables. Il faut accompagner le retour du loup, qui ne connaît ni le concept de propriété privée des moyens de production, ni les lois des hommes et encore moins les frontières administratives qu'il franchit.

<https://www.polegrandspredateurs.org>



LA LOUTRE REVIENT EN FRANCHE-COMTÉ

Disparue depuis au moins une trentaine d'années à force d'être chassée, elle a été filmée à la confluence du Doubs et de la Loue.

En 2022, la présence de ce grand et sympathique mustélide semi-aquatique a été attestée dans le Jura en plusieurs endroits différents. Fin 2021, des empreintes avaient été découvertes dans la réserve naturelle de l'île du Girard. La découverte d'épreintes, déjections identifiables à leur couleur verdâtre et leur odeur de poisson et de miel, est venue confirmer la présence de la loutre qui délimite ainsi son aire de vie. Empreintes et épreintes ont aussi été détectées dans deux autres rivières jurassiennes : plus au nord dans la Vèze, à la limite de la Côte-d'Or, et bien plus au sud, dans la Bienne, un affluent de l'Ain. Ceci est encourageant, car les populations connues dans la région sont assez éloignées, dans le Morvan et la vallée de la Loire. Est-ce le début d'une recolonisation ? Souhaitons qu'elle s'étende et soit pérenne.

<https://serre-vivante.pagesperso-orange.fr/docs/55loutre.pdf>



Pygargue à queue blanche

LES RAPACES PLOMBÉS PAR LA CHASSE

Les données récoltées depuis 1970 dans treize pays le prouvent : le plomb des munitions de chasse intoxique les rapaces.

Le plomb empoisonne toute la chaîne alimentaire. Il y a un siècle déjà, des chercheurs américains avaient montré comment les munitions retombées dans les étangs intoxiquaient les oiseaux aquatiques qui les ingéraient. En 2018, l'Agence européenne des produits chimiques avait estimé que les 30 000 à 40 000 tonnes de plomb dispersées chaque année en Europe représentaient un danger pour de nombreuses espèces, humains compris. Une équipe de l'université de Cambridge vient de montrer les bénéfices d'une substitution des munitions actuelles par des projectiles non polluants sur vingt-deux espèces de rapaces : en moyenne une augmentation de 6 % du nombre d'oiseaux. Depuis toujours, les chasseurs déniaient la responsabilité de leurs munitions. Cette étude ne laisse plus place au doute. Le Danemark et les Pays-Bas ont banni les munitions au plomb dès 1996. Le Parlement européen a voté l'interdiction de l'utilisation de munitions au plomb dans les zones humides à partir de 2023. L'interdiction totale du plomb dans tous les écosystèmes est urgente.

<https://serre-vivante.pagesperso-orange.fr/docs/55rapaces.pdf>



ATLAS DES ODONATES DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Dans le vaste monde des insectes, les plus étudiés sont les papillons et les libellules.

Après l'Atlas des Papillons de jour de Bourgogne et Franche-Comté, voici le fruit d'un travail initié en 2010 par la Société d'Histoire Naturelle d'Autun - l'Observatoire de la faune de Bourgogne,

le Conservatoire botanique national de Franche-Comté - l'Observatoire régional des Invertébrés et l'OPIE Franche-Comté, et mené grâce à l'implication de nombreux bénévoles. Il saura vous intéresser aux libellules. L'atlas illustre de manière détaillée les 75 espèces présentes en région, leur répartition, leur biologie, et les menaces pesant sur elles. Une vingtaine de chapitres viennent agrémente les monographies, le tout étant richement illustré.

✚ Atlas des odonates de Bourgogne-Franche-Comté. Revue scientifique Bourgogne-Franche-Comté Nature, Hors-série n°17, 446 p. 52 € (frais de port inclus).

🌐 <http://www.bourgogne-franche-comte-nature.fr>



La biodiversité de votre propriété est précieuse.

LES OBLIGATIONS RÉELLES ENVIRONNEMENTALES (ORE)

Un nouvel outil juridique créé par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages

Codifiées à l'article L. 132-3 du code de l'environnement, les ORE sont inscrits dans un contrat au terme duquel le propriétaire d'un bien immobilier met en place une protection environnementale attachée à son bien, pour une durée pouvant aller jusqu'à 99 ans. Dans la mesure où les obligations sont attachées au bien, elles perdurent même en cas de changement de propriétaire. La finalité du contrat doit être le maintien, la conservation, la gestion ou la restauration d'éléments de la biodiversité ou de services écosystémiques. Ce contrat est signé entre le propriétaire, et un établissement public, une collectivité publique ou une personne morale de droit privé agissant pour la protection de l'environnement.

📄 <https://serre-vivante.pagesperso-orange.fr/docs/55guideORE.pdf>



UNE MÉGA BASSINE REBOUCHÉE

25000 personnes manifestaient fin mars à Sainte-Soline dans les Deux-Sèvres pour dénoncer l'accaparement de la ressource en eau par quelques agriculteurs.

Ces réserves d'eau géantes sont une fausse solution face au changement climatique et une menace pour l'environnement. Elles alimentent essentiellement des productions très gourmandes en eau comme le maïs, majoritairement destinées à l'élevage industriel, au détriment de solutions locales et paysannes. Dans le Val-d'Oise, la seule méga bassine d'Ile de France est, elle, en train d'être démontée et rebouchée, car creusée sans permis d'aménagement. Construite en partie sur un terrain inconstructible elle n'aurait jamais dû voir le jour et en application des lois en vigueur, après le retrait de la bâche plastique, les monticules de terre de 125 mètres de long et 50 mètres de large doivent être déconstruits. Pour continuer à nous nourrir, il faut d'urgence repenser les productions agricoles en intégrant les contraintes liées au changement climatique.

📄 <https://serre-vivante.pagesperso-orange.fr/docs/55bassines.pdf>

🌐 <https://bassinesnonmerci.fr>



NÉONICOTINOÏDES, CAMOUFLET POUR LA FRANCE

Un arrêt qui fera date dans l'histoire des pesticides.

Les néonicotinoïdes sont interdits en France depuis

2018, mais en 2020 les betteraviers obtiennent une dérogation pour lutter contre la jaunisse de la betterave, maladie transmise par les pucerons pour trois ans. Jeudi 19 janvier 2023, la Cour de justice européenne a confirmé l'interdiction des néonicotinoïdes sous forme de semences enrobées, un camouflet cinglant pour l'exécutif. Alors que Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, avait annoncé en décembre vouloir prolonger la dérogation à l'interdiction des néonicotinoïdes dans la culture de betteraves, se faisant le porte-voix des lobbies du secteur et de l'industrie sucrière, la justice européenne lui donne tort : ces insecticides tueurs d'abeilles ne peuvent bénéficier d'une dérogation s'ils ont fait l'objet d'une interdiction préalable. Et ce, même si les cultures étaient menacées d'une épidémie.

🌐 <https://serre-vivante.pagesperso-orange.fr/docs/55neonicotinoides.pdf>



SOS LOUE, RIVIÈRES COMTOISES TOUJOURS SUR LE PONT

Un feuilleton sans fin ! Nouvelles vagues de mortalités de poissons en décembre 2022 sur le Doubs franco-suisse et en février 2023 sur la haute vallée de la Loue...

En 2013, le collectif avait rédigé 73 recommandations pour retrouver une eau de qualité. Dix ans plus tard, avec une nouvelle crise de saprolégniose, il dénonce «l'état d'urgence» dans lequel se trouvent les rivières comtoises et diffuse un nouvel ensemble de propositions, plus dense, plus ciblé sur l'assainissement, la sylviculture et l'agriculture. Manon Silvant, l'une des voix du collectif, l'affirme : «il y a des décisions à prendre... et qui ne le sont pas».

Pour la journée mondiale de l'eau, le 23 mars 2023 les militants Verts étaient au chevet de la Loue à Ornans. La secrétaire régionale et ancienne ministre de l'Environnement, Dominique Voynet, a participé à cette mobilisation en compagnie de la maire de Besançon, Anne Vignot. L'objectif : dénoncer la situation des rivières franc-comtoises et énumérer une série de mesures pour améliorer la situation.

🌐 <https://www.soslrc.com>



L'ANTARCTIQUE FOND

Un triste record.

Le 13 février, l'étendue de la glace de mer autour du continent du pôle Sud «est tombée à 1,91 million de km carrés», soit l'étendue la plus faible jamais enregistrée

depuis le début des mesures satellites en 1978, selon le centre américain National Snow and Ice Data Center.

Depuis 40 ans, la moyenne de glace subsistant au plus fort de l'été restait stable, contrairement à la banquise de l'Arctique où la fonte s'accélère régulièrement. Mais la fonte élevée constatée depuis 2016 en Antarctique laisse craindre qu'une tendance significative à la baisse soit en train de se mettre en place. La calotte glaciaire, épais glacier d'eau douce recouvrant l'Antarctique, est particulièrement surveillée par les scientifiques, car elle contient suffisamment d'eau pour provoquer une montée du niveau des océans catastrophique si elle venait à fondre.



ZÉRO ARTIFICIALISATION DES SOLS

Deux ans après, la loi «climat» toujours embourbée.

Comment concilier urgence climatique et temps démocratique? Nécessité de prendre des mesures rapides pour éviter d'atteindre un point de

non-retour dans le réchauffement et la lenteur bureaucratique? L'article 191 de la loi climat et résilience, qui prescrit de diminuer par deux le rythme de l'artificialisation des sols entre 2021 et 2031 par rapport à la décennie précédente, illustre parfaitement ce défi. 2031, c'est demain. Entre réticences des élus et lenteur bureaucratique, deux ans après sa promulgation, la loi n'a toujours pas commencé à s'appliquer et le gouvernement tergiverse...



LE TRAIN PLUTÔT QUE L'AVION

Le train émet 80 fois moins de CO₂ que l'avion.

Mesure emblématique de la loi climat de 2021, l'interdiction de vols intérieurs lorsqu'un trajet en train de moins de 2 h 30 est possible a été validée par la

Commission européenne. Hélas dans les faits, le gouvernement n'ayant pas suivi l'avis de la conférence citoyenne qui proposait 4 h, cela ne concerne que seulement trois liaisons ! Les lignes entre Paris-Orly et Bordeaux, Nantes et Lyon sont interdites à tout transporteur. Cette mesure devra être réexaminée d'ici trois ans. La réduction du trafic aérien est incontournable pour tenir les objectifs climat de l'Accord de Paris, et la suppression des vols courts constitue un premier pas à cet égard. Au-delà de ses vertus environnementales évidentes, cette alternative se révèle également moins chère... et plus rapide. Des alternatives existent déjà pour de nombreux vols, et le développement d'un véritable réseau ferroviaire européen, incluant le train de nuit, devrait constituer une priorité pour les responsables politiques.

<https://www.fnaut.fr/region/bourgogne-franche-comte>



LA FIN DES FORÊTS DE PROTECTION?

La forêt a une vocation multifonctionnelle : services écologiques, puits de carbone, production de bois, accueil du public... Elle doit donc être protégée.

Le ministère de l'Agriculture met en consultation publique jusqu'au 5 mai un texte qui fait voler en éclat le statut des forêts de protection en facilitant leur déclassement et en autorisant des travaux jusque-là strictement interdits, tels que les défrichements ou tout nouveau projet d'infrastructure, d'urbanisation ou d'artificialisation qui porteraient atteinte à leur intégrité.

Participer à la consultation publique :

<https://agriculture.gouv.fr/consultation-publique-projet-de-decret-relatif-la-modification-de-classement-et-au-regime-special-0>
<https://serre-vivante.pagesperso-orange.fr/docs/55foret.pdf>



NEIGE ARTIFICIELLE ET TRANSPORTS EN CAMION...

Dix jours avant la coupe du monde de biathlon organisée du 12 au 18 décembre 2022, la neige arrive... par camions !

Autour du village du Grand-Bornand en Haute-savoie, situé à seulement 1000 m d'altitude, les prés sont verts. La limite de la neige se trouve vers 1400 mètres d'altitude. Faute de flocons, c'est donc de la neige artificielle qui sera livrée par des semi-remorques. Les organisateurs avaient anticipé la situation et construit deux énormes réserves de neige artificielle recouverte de sciure de bois. Au total, il faudra transporter 24 000 m³ de neige afin de créer une piste.

<https://www.fne-aura.org/haute-savoie/>



BUS DÉCARBONÉS DÈS 2030 EN EUROPE

Les camions, bus urbains et bus longue distance génèrent plus de 6 % des émissions totales de gaz à effet de serre de l'UE et quelques 25 % des émissions du transport routier.

Dans le cadre de l'ambitieux plan climatique européen, qui vise la neutralité carbone du continent en 2050, la Commission européenne a proposé mardi 14 février 2023 de sabrer de 90 %, par rapport à 2019, les émissions carbone des camions poids lourds vendus dans l'UE à partir de 2040, tout en imposant dès 2030 que tous les nouveaux bus urbains mis en service soient «zéro émission». L'UE a déjà avalisé la fin en 2035 de la vente des voitures et camionnettes neuves à moteur thermique. L'accord trouvé fin octobre entre les Vingt-Sept et les négociateurs du Parlement européen a été formellement adopté. Il faut noter que nombre d'agglomérations prévoient déjà de verdir leurs transports en commun avant cette date.



"Le fil rouge sur le bouton rouge...
Le fil vert sur le bouton vert..."

LE SYSTÈME DE PILOTAGE DE L'EPR EN PANNE

Flamanville, énième épisode.

On croyait tout savoir des déboires du calamiteux chantier d'EDF qui traîne depuis maintenant quinze ans sur la centrale nucléaire de la Manche

et dont la facture est passée en dix-sept ans de 3,3 milliards à 19 milliards selon la Cour des comptes. Eh bien non ! Après les problèmes de béton lors de la construction du bâtiment réacteur, l'acier mal forgé du fond et du couvercle de la cuve nucléaire ou encore les soudures mal faites sur la tuyauterie du réacteur, EDF a un nouveau problème. Et un gros : deux systèmes essentiels de pilotage du réacteur sont victimes d'une erreur de conception. La défaillance structurelle connue depuis 2019, qui n'a fait l'objet d'aucune publicité, n'a toujours pas été résolue. La première divergence prévue à la fin de l'été 2023 et le couplage au réseau en fin d'année seront-ils retardés?

<https://www.sortirdunucleaire.org>

AGENDA



SORTIES NATURE

Animations gratuites.
Réservations obligatoires
auprès de Natura 2000.

☎ 03.70.58.40.10 ✉ environnement@grand-dole.fr

18 JUILLET | SOIRÉE

**Les Chauves-souris
du Massif de la Serre**

Animée par CPEPESC

25 AOÛT | SOIRÉE

**Nuit internationale de la
chauve-souris en Forêt de Chaux**

Animée par la CPEPESC.

MÉDIATHÈQUE GENDREY

13 MAI | 14H

Fête du Jeu

Jeux surdimensionnés, rétro-gaming,
jeu de société, escape game...

☎ 03.84.81.08.88

CROQUEURS DE POMMES

📍 Montmirey-la-Ville

13 MAI | 9H-12H · 17 JUIN | 9H-14H

Travaux au verger conservatoire

5 OU 19 AOÛT | 14H-17H

Greffe en écusson

8 OCTOBRE | 13H30 - 17H

Journée porte ouverte

📍 Patrick Thivaut, président JDS

☎ 03.84.82.35.71 ✉ https://croqueursjds39.fr



LA CAROTTE

**LE 30 JUIN | 18H
& LA JOURNÉE
DU 1^{ER} JUILLET**

« Le Grand Bal »

Bal théâtralisé dans le parc de Gendrey.

☎ https://lacarotte.org ✉ contact@la.carotte.org

FOYER DE LA BARRE

22 SEPT | 20H30

All is good

Chansons françaises théâtralisées.

13 OCT | 20H30

Cé toi le sense de la vi

Conférence humoristique clownesque.

Réservations au ☎ 03 84 71 34 62 ou

✉ daniel.bourgeois3@wanadoo.fr



RAINANS

10 JUIN | 9H30-17H

Ric'Âne

Balades à dos d'âne pour les enfants
et échanges avec les adultes.

☎ 06.78.83.97.15 ✉ ludivine.cordier39@gmail.com



LE CAFÉ DÉCINTRÉ

**24 JUIN AU 2 JUILLET
Exposition artistique**

Nouveau binôme : Gaëlle Joly Giacometti, poétesse,
metteuse en scène d'ateliers d'écriture et
Philippe Briand, Photographe et auteur.

☎ https://www.facebook.com/FlolaRainantaise

📍 18 rue Mourey, 39290 RAINANS



25 MAI | 20H20

Nyckels Déviation

Concert / Duo formé par Jean
Darbois & Laurent Vercambre.

📍 Chez Éric Tavernier, 3 chemin
des Fournées, 39100 Authume.
Réservation ☎ 06.45.29.87.86

ASSOCIATION A.D.N

Association Franc-Comtoise pour le désarmement
nucléaire unilatéral de la France

5 JUIN & 3 JUILLET | 14H

Réunions mensuelles

📍 Mairie de Dampierre

DU 6 AU 9 AOÛT

Commémoration Hiroshima et Nagasaki

☎ 09.52.65.19.46

☎ www.dampierre-jura.fr/associations/80987



FORGES DE FRAISANS

13 MAI | 20H

Spectacle "Pas toute suite"

"Laissons-nous parler d'érotisme"
Compagnie Mylocama.

JEUDI 18 MAI | DÈS 10 H

**Fraisiac, marché de l'art
contemporain de Fraisans**

Exposition de nombreux artistes. Gratuit.

☎ https://www.lesforgesdefraisans.com



LES AMIS DE LA NATURE

MAI - JUIN | JOURNÉE

Randonnées

Tour des 4 lacs : Le Frasnois, Pic de l'aigle
et lac Llay. Niveau bon marcheur.
Le 21 mai, départ de Dole 8h30.

📍 Patrick Bannelier ☎ 06.52.41.80.12

**Burgille avec visite du musée de
la monnaie à Chazoy (12 km).**

Le 11 juin, départ 9h de Dole.

📍 Yves Racine ☎ 03.84.81.06.88

4 JUIN | 13H30

**Visite du château de Talmay
et d'un verger conservatoire**

Au minimum 12 personnes – tarif 8 €.

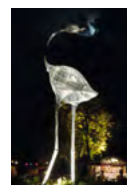
📍 Annie Jacquet ☎ 03.84.82.12.64

CHAQUE VENDREDI

Marche nordique - 10 km

Marche de 2h. Départ 8h45
passerelle des poètes à Dole.

📍 Philippe Sorin ☎ 03.84.81.08.17



LE CRIC

25 & 26 AOÛT

Festival

Musiques du monde, théâtre
de rue, rock, animations,
expositions...

📍 À la Charme, Montmirey-le-château

POUR QUE VIVE SERRE VIVANTE, JE SOUTIENS !

Recopiez (ou découpez) et envoyez ce coupon rempli à : Serre Vivante, 39290 MENOTEY

plein de bonnes nouvelles
de nos pâturages !

Super !
demain sans faute
j'envoie ma cotisation

fais le donc de suite ...
demain tu auras oublié

- ☐ J'adhère à l'association Serre Vivante et verse une cotisation
de 10 € pour l'année 2023.
- ☐ Je fais un don de €. 66 % de mon versement (don+cotisation) est déductible
des impôts. Ex : 50 € versés ne me coûtent que 17€ après déduction fiscale.

Nom Prénom

Adresse

Adresse électronique

Téléphone

